

Rapport d'activité sur l'investissement responsable

2021



Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.
1 Complexe Desjardins, Tour Sud, 20^e étage
Montréal, Québec H5B 1B2

dgia.ca

 **Desjardins**
Gestion internationale d'actifs

Divulguer de façon juste et transparente

Chez Desjardins Gestion internationale d'actifs, nous croyons à l'importance de contribuer à une prospérité économique durable et toutes nos équipes sont fortement engagées à exercer une influence positive sur la société.

La publication de ce rapport annuel s'inscrit dans le cadre de cette conviction; elle nous permet de divulguer de façon transparente et intègre notre approche, nos réalisations et nos objectifs en matière d'investissement responsable.

En nous soumettant à cet exercice, nous respectons l'un des principes auxquels tous les signataires des PRI adhèrent et agissons de façon cohérente avec les efforts que nous demandons aux entreprises en matière de divulgation ESG.



Table des matières

3	MESSAGE DE LA DIRECTION	12	CIBLES ET OBJECTIFS 2022
5	REVUE DE L'ANNÉE ET DES TENDANCES EN INVESTISSEMENT RESPONSABLE	13	ENJEUX ESG PRIORITAIRES
7	À PROPOS DE DESJARDINS GESTION INTERNATIONALE D'ACTIFS	29	ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS
9	APPROCHE EN INVESTISSEMENT RESPONSABLE	33	INTÉGRATION ESG
11	FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS 2021	55	LEVIERS D'INFLUENCE
		57	ANNEXE

L'expertise en investissement responsable au cœur de notre évolution



NICOLAS RICHARD
Président et chef de l'exploitation

La plupart des investisseurs se souviendront de 2021 comme de l'année de la relance post-pandémie, une période d'incertitude, mais également d'espérance devant la perspective d'un retour à la normalité. La campagne de vaccination mondiale, le déconfinement, les nouveaux variants de la COVID-19, les défis liés au marché de l'emploi et le retour de l'inflation ont créé beaucoup de volatilité sur les marchés boursiers. Cette toile de fond a été propice à une intensification de l'intérêt des investisseurs pour la finance responsable. La pandémie a mis en lumière la nécessité d'arrimer nos processus d'investissement à la gouvernance des entreprises et aux enjeux environnementaux et sociaux. Le lien entre les objectifs financiers et ceux du développement durable est de plus en plus clair: visiblement, les pratiques d'investissement responsable (IR) de notre industrie évoluent vers une approche plus mature et plus intégrée.

À l'écoute des préoccupations des investisseurs en ce qui a trait aux enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA) redouble d'efforts pour maintenir son statut de leader en IR dans le domaine de la gestion institutionnelle de portefeuilles et ainsi continuer à soutenir une relance verte et équitable. Riche en réalisations importantes, l'année 2021 nous a permis de poursuivre sur notre lancée. Nous avons les ressources, les outils et les ambitions nécessaires pour approfondir nos connaissances, développer de nouvelles compétences et continuer d'innover en IR.

UNE INTELLIGENCE D'AFFAIRES ACCRUE EN IR

En 2021, nous avons renouvelé notre engagement visant à placer l'expertise IR au cœur de notre modèle d'affaires. Nous avons recruté de nouveaux talents pour accroître la portée de nos efforts visant à surpasser les attentes grandissantes de nos clients et partenaires. Ainsi, nous avons créé de nouveaux rôles associés à la science des données ESG et aux classes d'actifs alternatifs, et nous avons adopté un vaste programme de formation en IR qui sera déployé auprès de tous nos employés dès 2022.

DE NOUVELLES SOLUTIONS INNOVANTES

Dans l'édition 2020 de notre Rapport d'activité sur l'IR, nous soulignions que l'intégration d'une nouvelle équipe d'investissement en infrastructures nous permettrait de tirer avantage de la proximité avec notre équipe d'IR pour accélérer l'application des critères ESG à cette classe d'actifs. L'objectif a été atteint, comme en témoigne la mise en place d'une nouvelle méthodologie d'analyse ESG systématique pour nos portefeuilles d'infrastructures. Ces travaux ont aidé à lancer, en fin 2021, notre premier fonds d'infrastructures dont le processus repose sur un cadre ESG rigoureux.

En mai 2021, nous avons lancé un Fonds négocié en bourse (FNB) axé sur les marchés émergents et pondéré selon la capitalisation boursière. Cette stratégie met l'accent sur les entreprises sobres en carbone, intègre des filtres ESG et s'inspire du Pacte mondial des Nations Unies pour exclure des secteurs controversés. Ce nouveau produit a été conçu pour répondre aux besoins des investisseurs particuliers et institutionnels qui s'intéressent à la lutte aux changements climatiques.

Enfin, en septembre dernier, l'acquisition de la firme montréalaise de gestion d'actifs Hexavest a également été source d'innovation. En effet, l'équipe a lancé, en octobre 2021, le Fonds Hexavest Actions marchés émergents ESG systématique. Combiné à une stratégie similaire pour les marchés développés, ce fonds nous permet d'offrir des portefeuilles d'actions mondiales à ceux qui souhaitent investir dans un univers de titres composé exclusivement de leaders ESG.

LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE SAVOIR-FAIRE

L'une de nos fortes convictions en matière d'IR repose sur l'idée que pour innover, il faut miser sur l'action et se donner les moyens d'agir. C'est pourquoi nous encourageons nos professionnels en placement à réaliser des recherches sur le sujet. En 2021, nous avons effectué une analyse ESG complète des provinces canadiennes et élaboré une nouvelle méthodologie d'évaluation qui nous permet désormais d'assigner des cotes internes à ce type d'émetteur. Il s'agit d'un outil distinctif pour DGIA, car peu de gestionnaires de portefeuille sont en mesure d'évaluer efficacement les pratiques ESG des émetteurs gouvernementaux.

DES CIBLES DE RÉDUCTION ALIGNÉES SUR LA SCIENCE

En 2021, le Mouvement Desjardins a adopté un positionnement officiel en IR qui nous permet de jouer un rôle proactif dans la lutte aux changements climatiques. Si la décarbonisation des portefeuilles par rapport à leur indice de référence faisait déjà partie des objectifs de DGIA, la dernière année nous a donné l'occasion de rehausser notre ambition climatique. Dans le cadre d'une étude du CIRANO (Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations) évaluant l'incidence de l'adoption de cibles alignées à la science sur le profil rendement-risque des portefeuilles, nos travaux ont permis au Mouvement Desjardins d'officialiser des objectifs de réduction de l'empreinte carbone pour 2025 et 2030. Le Mouvement Desjardins est également devenu la première institution financière canadienne à adhérer à la *Business Ambition 1.5 °C*, et DGIA est devenue signataire de l'initiative *Net Zero Asset Management*.

DES INITIATIVES ALIGNÉES À NOS AMBITIONS

L'engagement actionnarial est au cœur du processus d'IR de DGIA, et notre position de leader au Canada nous permet d'utiliser plusieurs leviers d'influence afin de maximiser l'impact de cet engagement. Nous avons participé à plusieurs projets en 2021, notamment en devenant l'un des membres fondateurs de l'initiative Engagement climatique Canada. Cet engagement permet de collaborer avec la communauté financière

pour promouvoir une transition climatique juste et équitable auprès des entreprises canadiennes. Avec des partenaires au sein du Mouvement Desjardins, nous avons également participé à la cohorte canadienne du programme *Impact Frontiers*, qui permet aux investisseurs d'approfondir leur compréhension des enjeux liés à la mesure des retombées ESG et d'élaborer un cadre et des processus pour le développement et la gestion de solutions de placement d'impact. Cette initiative mettra la table pour l'approche de DGIA en matière d'investissement d'impact, qui verra le jour en 2022.

UN REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

Pour nous, la prochaine année s'annonce porteuse de nouvelles initiatives ESG et d'occasions de contribuer à une économie juste et équitable. Forts de notre savoir-faire et de notre intelligence d'affaires comme gestionnaire d'actifs responsable, nous continuerons à encourager l'innovation en IR et à former nos talents afin de conserver notre position de leader dans ce domaine. Notre engagement en faveur d'une gestion de portefeuille conjuguant rendement financier et IR anime tous nos professionnels. Tout en continuant de déployer notre savoir-faire pour repérer les meilleures occasions d'investissement pour nos clients, nous miserons sur nos cibles de réduction de l'empreinte carbone pour rehausser notre soutien à la lutte aux changements climatiques. En 2022, nous demeurons pleinement mobilisés pour accompagner nos clients dans l'atteinte de leurs objectifs IR, déployer nos leviers d'influence, poursuivre notre quête d'innovation en matière de solutions d'investissement et accélérer l'incidence positive de nos activités pour la collectivité.

L'investissement responsable, de solution marginale à courant dominant



CHRISTIAN FELIX

Chef de l'investissement responsable

L'essor de l'investissement responsable est indéniable. Un nombre croissant d'investisseurs privilégie des solutions de placement qui contribuent à la prospérité durable, alors que l'intérêt accru que porte l'ensemble des parties prenantes à la finance responsable démontre que l'IR s'impose de plus en plus comme la nouvelle normalité. Pourtant, l'intégration des critères ESG avait encore son lot de détracteurs il y a deux ans. Comment expliquer le revirement de tendance, et à quoi peut-on s'attendre au cours des prochains mois?

DES APPROCHES QUI SE RAFFINENT

Force est d'admettre que l'évolution des approches en IR a joué un rôle majeur dans l'essor de l'IR à titre de courant dominant. Au cours des dernières années, les gestionnaires de portefeuille sont passés d'une approche basée sur les exclusions à des approches sophistiquées faisant appel à différents cadres d'analyses. Cette évolution a permis de connecter durabilité et performance financière. Ainsi, il est dorénavant admis que l'intégration des enjeux ESG dans l'allocation et la sélection des placements permet de déceler des risques et des occasions parfois négligés par l'analyse financière traditionnelle. Parfaitement cohérent avec le devoir fiduciaire des gestionnaires, ce nouveau paradigme a permis de déboulonner, une bonne fois pour toutes, le mythe de sous-performance ayant longtemps nourri les arguments des sceptiques.

LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES: L'HEURE EST À UNE APPROCHE INCLUSIVE

Afin de faire face à l'urgence climatique, la nécessité d'un virage vers une économie sobre en carbone fait consensus. D'ailleurs, la transition est déjà amorcée. Pour les entreprises et les investisseurs, elle se traduit par l'incontournable évaluation des risques et occasions

qui en découlent, avec tous les défis qui accompagnent un enjeu à long terme et empreint d'incertitude.

Une approche inclusive qui permet de travailler avec les émetteurs de tous les secteurs de l'économie est à privilégier. Le rôle des gestionnaires d'actifs est d'évaluer la stratégie des entreprises face aux enjeux ESG qui affecteront leur performance financière à long terme. Celui des émetteurs est d'assurer sa pérennité tout en exerçant une influence positive sur la société et l'environnement.

UN ENGAGEMENT CONSTRUCTIF AUPRÈS DES ÉMETTEURS ET DES ACTIFS

L'engagement auprès des émetteurs s'est imposé comme levier d'influence auprès de la communauté ESG. Bien qu'il soit illusoire de s'attribuer la totalité des succès d'un dialogue fructueux, ses bienfaits pour toutes les parties prenantes sont indéniables. L'ouverture grandissante des entreprises témoigne des bénéfices qu'elles retirent de leurs dialogues constructifs avec les investisseurs. Pour nous, ces échanges servent d'intrants dans le cadre de nos décisions de placement; un dialogue infructueux peut être un signal d'alarme relativement à la capacité de l'émetteur à gérer les enjeux extrafinanciers à long terme.

Au-delà du dialogue, l'incorporation des considérations ESG dans les politiques de votes est aujourd'hui monnaie courante et les investisseurs utilisent cet outil pour transmettre des messages cohérents avec leurs convictions. Pour un processus efficace, il est toutefois essentiel d'offrir une rétroaction aux émetteurs. Dans certains cas, le dialogue peut amener l'investisseur à nuancer sa position en échange d'engagements fermes de la part de l'émetteur.

Au final, un engagement constructif assure un meilleur alignement entre les objectifs des différentes parties prenantes. À preuve, les discussions relatives aux objectifs de carboneutralité ont été fréquentes au cours des derniers mois. Les investisseurs ne pourront respecter leurs objectifs financiers et climatiques sans un engagement similaire des émetteurs.

VERS L'ADOPTION DE DONNÉES ESG COMPARABLES, CRÉDIBLES ET UNIVERSELLES

La volonté des organismes de réglementation d'encadrer la divulgation des données ESG tombe à point. La faible

qualité des données et le manque de normes universelles sont critiqués depuis longtemps par les gestionnaires d'actifs. Toutefois, la multiplication des fournisseurs de données et la divulgation améliorée des émetteurs ont permis une nette progression dans la quantité et la qualité des données ESG disponibles. La couverture demeure toutefois inégale selon les régions et les classes d'actifs, et la prolifération des cadres de référence et des sources de données exige vigilance et rigueur de la part des investisseurs.

Le moment est venu de prôner l'adhésion à un nombre limité de normes crédibles et universelles. La création récente de l'*International Sustainability Standards Board* (ISSB) va certainement en ce sens.

L'IR S'ÉTEND À TRAVERS LES CLASSES D'ACTIFS ET LES APPROCHES

La disponibilité des données a d'abord favorisé l'intégration ESG dans les classes d'actifs liquides traditionnelles. Récemment, on assiste à une intégration dans les classes d'actifs alternatives, notamment l'immobilier et les infrastructures. Des processus et des lignes directrices sont mis en place pour l'incorporation des critères ESG dans les processus d'investissement. Bâtiments verts et parcs éoliens sont dorénavant accessibles aux investisseurs qui ont maintenant accès à des solutions de placement responsables à travers l'ensemble des classes d'actifs.

L'attrait des solutions passives et systématiques est une autre tendance forte. L'amélioration de la divulgation et de la qualité des données quantitatives permet de déployer des règles sophistiquées de filtrage et de construction de portefeuille pour développer des solutions sur mesure.

L'IMPORTANCE D'UNE EXPERTISE DIVERSIFIÉE

Malgré une croissance fulgurante, le manque de savoir-faire pour évaluer la qualité et les retombées des différentes solutions de placement demeure le principal frein à une adoption universelle de l'IR.

Pour pallier ce manque, l'éducation est la clé. Plusieurs programmes d'études universitaires intègrent maintenant la finance responsable et les institutions financières déplacent de vastes programmes de formation à l'interne. Au-delà du développement des connaissances, les gestionnaires de portefeuille qui se démarquent veillent également à préconiser la diversité sous toutes ses formes, incluant la diversité d'expertise. Une telle approche favorise les débats d'idées nécessaires à l'innovation. Chez DGIA, c'est ainsi que nous sommes parvenus à bâtir une équipe IR solide dont les connaissances et la crédibilité contribuent au développement des compétences de tous nos professionnels en placement.

Quelques tendances émergentes en rafales



LA CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2050

Les engagements se multiplient, mais l'exercice n'est pas moins ardu. Cet objectif teintera l'évolution du monde de l'IR au cours des prochaines années, de la collecte de données aux décisions d'investissement, en passant par les activités d'engagement.



L'IMPORTANCE DU «S»

Les inéquités, qu'elles soient liées aux droits de la personne ou à l'environnement (inéquités intergénérationnelles), sont au cœur de plusieurs enjeux ESG. Exacerbée par la pandémie, la dimension sociale de l'IR fera l'objet d'une attention particulière de la part des investisseurs.



LE BESOIN DE TRANSPARENCE

Les enjeux d'écoblanchiment ont attiré l'attention des autorités réglementaires alors que les investisseurs exigent des preuves des retombées de leurs placements. Une transparence accrue sera de mise afin de démontrer l'authenticité et la sincérité de toute démarche en IR.



L'INVESTISSEMENT D'IMPACT

Après l'intégration ESG, le marché se tourne graduellement vers l'impact, tant en matière de solutions d'investissement que de processus afin de mesurer et comprendre l'impact des pratiques IR.



LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'intelligence artificielle, le traitement de données de masse et l'analyse de données non structurées trouvent leur application dans le domaine de l'IR. Celles-ci permettront de bonifier l'analyse de données tout en améliorant l'efficience des décisions de placement.

Fiers pionniers de l'investissement responsable au Canada

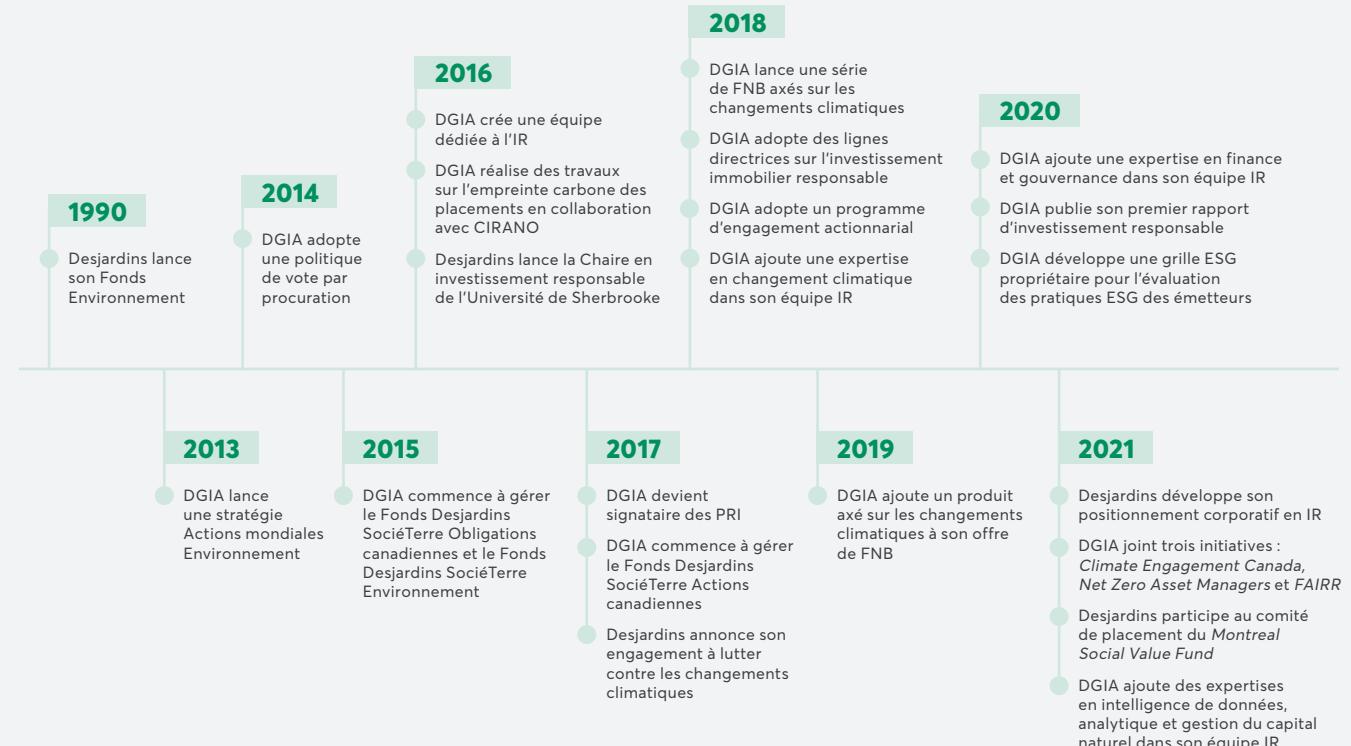
La finance durable anime notre organisation depuis plus de 30 ans. Nous sommes fiers de notre leadership au sein de l'écosystème de l'investissement responsable et de la solide expertise que notre équipe a su acquérir en adoptant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance les plus élevés.

NOUS AIDONS LES INVESTISSEURS À FAIRE CROÎTRE LEURS ACTIFS DE MANIÈRE DURABLE

Depuis notre création, en 1998, nous mobilisons toutes nos ressources pour continuer à améliorer nos pratiques et à surpasser nos objectifs ambitieux. Au fil des ans, l'IR a influencé de plus en plus nos stratégies. La confiance que nos clients nous accordent et notre rôle de porte-parole auprès des entreprises dans lesquelles ils investissent nous confèrent la responsabilité de défendre leurs intérêts.

Nous pensons depuis longtemps que les investisseurs bénéficieront d'une création de valeur durable pour toutes les parties prenantes. En continuant d'agir selon nos convictions, tout en accompagnant nos clients dans leur propre démarche d'investissement responsable, nous croyons qu'il est possible de faire une différence dans le façonnement de la société de demain.

Le parcours de DGIA en IR



Les piliers de notre approche traduisent notre engagement envers une économie durable

Expertise

DGIA est l'un des plus importants gestionnaires d'actifs au Canada avec plus de 100 employés à Montréal, Québec et Toronto et plus de 90 milliards de dollars en actifs sous gestion pour une clientèle institutionnelle partout au Canada.

Solutions

Nous détenons des capacités internes en actions, titres à revenu fixe et actifs réels (infrastructures, immobilier) disponibles dans une large variété de véhicules de placement. Nous offrons également des solutions personnalisées multiactifs, comme la répartition stratégique et tactique.

Investissement responsable

Nous intégrons nos valeurs de coopération pour soutenir la croissance des actifs de nos partenaires et clients de façon durable et responsable.

Collaboration

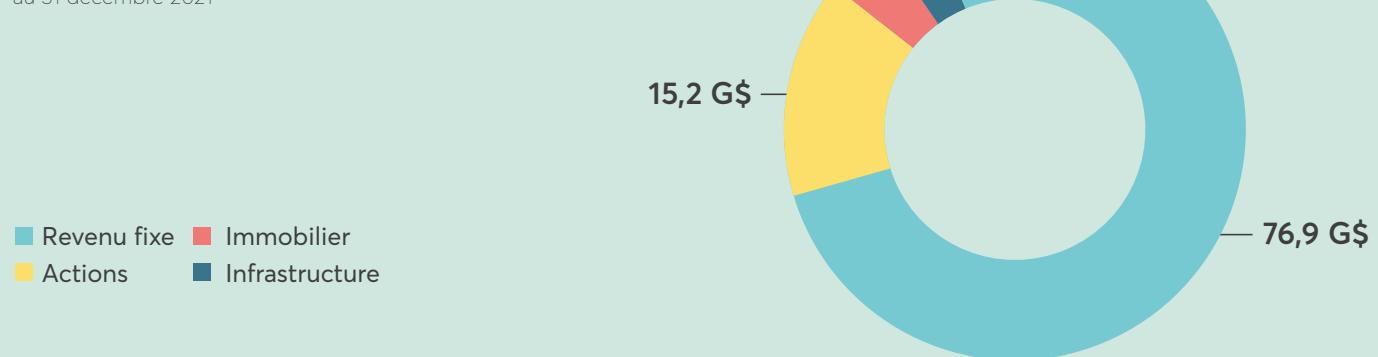
La collaboration entre nos spécialistes et nos clients nous permet de concevoir des solutions sur mesure.

L'un des principaux gestionnaires d'actifs au Canada

+90 G\$
en actif sous gestion

+100
employés

Répartition des actifs de DGIA au 31 décembre 2021



Maximiser le potentiel de rendement tout en ayant une incidence positive

En tant que gestionnaires de portefeuille, nous croyons que notre responsabilité première est de protéger les intérêts à long terme de nos clients, tout en cherchant à faire fructifier leur capital en favorisant des pratiques et une gouvernance d'entreprise qui respectent les collectivités et l'environnement. En 2017, DGIA a concrétisé son engagement en faveur de l'investissement responsable en devenant signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI). Ces deux dernières années, nous avons obtenu la note A+ dans la catégorie Stratégie et gouvernance¹.

NOS CONVICTIONS

L'IR fait partie intégrante de notre rôle fiduciaire	Notre approche doit miser sur l'action et l'innovation	L'engagement est une pratique essentielle	Une performance durable requiert une vision à long terme
Nous croyons que la prise en compte des critères ESG dans l'allocation et la sélection des placements fait partie de notre mandat en tant que gestionnaires de portefeuille.	Pour innover, il est essentiel d'agir en se basant sur des faits et en s'appuyant sur un processus de recherche exhaustif	Les activités de dialogue et de vote permettent d'influencer positivement les pratiques des entreprises. Nos actions peuvent s'avérer bénéfiques pour toutes les parties prenantes.	Il faut se donner des incitatifs pour passer d'une perspective à court terme à une vision d'investissement à long terme orientée vers l'avenir.

NOTRE APPROCHE

L'intégration de critères ESG permet à nos professionnels en investissement d'aller au-delà de l'analyse financière traditionnelle des sociétés. En plus de recourir à des exclusions inspirées du Pacte mondial des Nations Unies ou en tenant compte des préoccupations spécifiques de nos clients, nous avons mis au point une grille d'évaluation propriétaire basée sur les critères ESG.

Notre équipe d'IR collabore avec les gestionnaires de portefeuille à plusieurs étapes du processus d'investissement, de la gestion des risques, à la génération d'alpha, en passant par l'accompagnement des clients et la construction de portefeuille. Notre approche est basée sur l'intégration de critères de risques et les occasions ESG significatives dans l'analyse des sociétés. Notre programme d'engagement est également fondé sur des facteurs extrafinanciers matériels, notamment ceux identifiés par le *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB), et sur notre propre liste d'enjeux prioritaires qui sont révisés chaque année pour assurer leur pertinence et leur adéquation aux nouvelles tendances. Enfin, nous contribuons à plusieurs initiatives d'IR en lien avec l'éducation, la recherche et l'innovation.

¹ Le processus de reddition de compte des PRI est le plus grand projet mondial de rapports sur l'investissement responsable. Il a été développé avec des investisseurs, pour des investisseurs. Les signataires sont tenus de rendre compte de leurs activités d'investissement responsable chaque année.

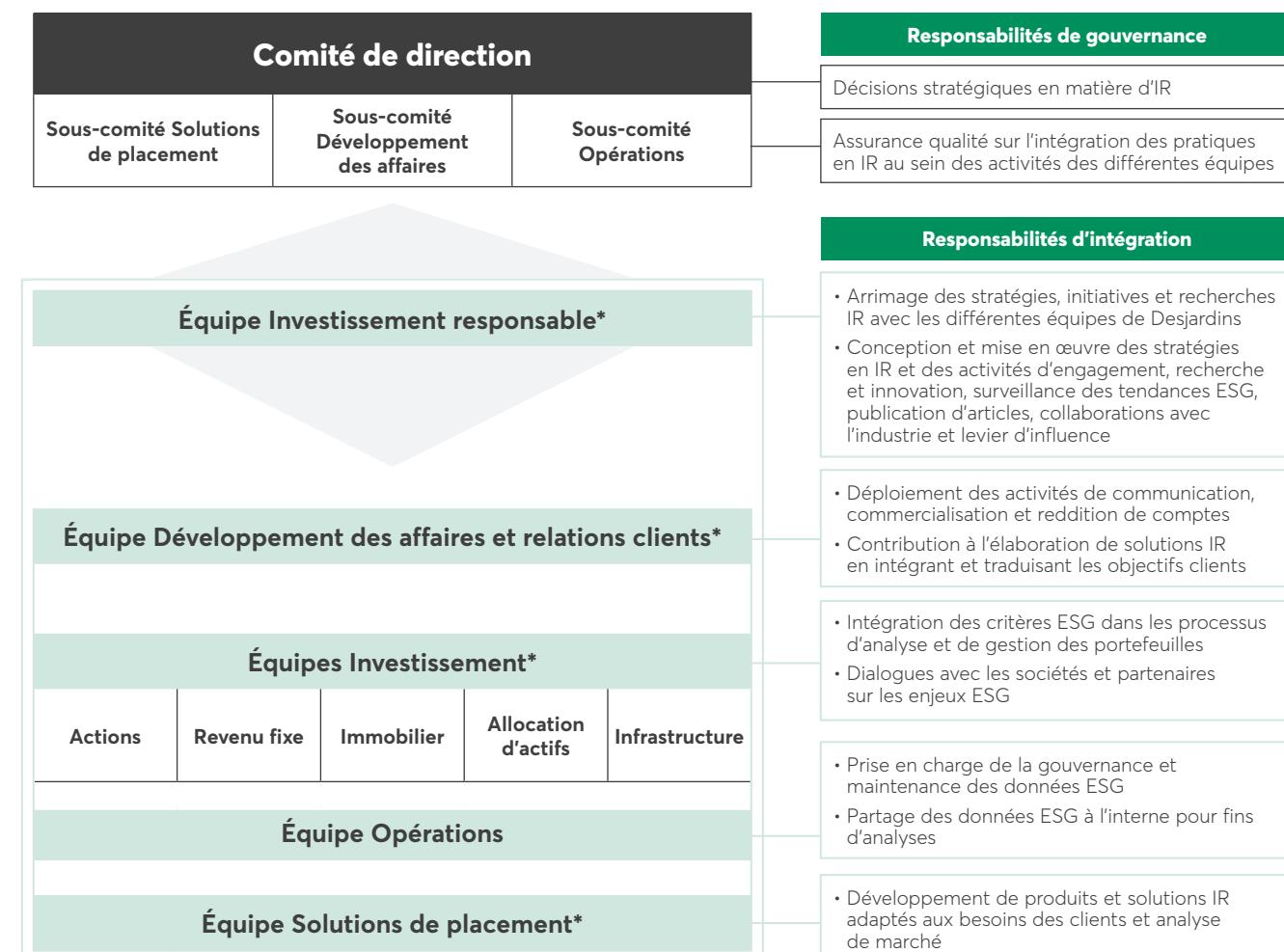


NOTRE GOUVERNANCE

Nos convictions en matière d'investissement responsable sont profondément ancrées au sein de notre organisation. Le comité de direction de DGIA s'est engagé à promouvoir l'IR à l'interne en s'appuyant sur une structure de gouvernance en vertu de laquelle toutes nos équipes doivent rendre des comptes par

rapport à l'adoption des meilleures pratiques ESG. Par une intégration transversale des responsabilités, nous assurons la mise en œuvre de notre plan d'action, le développement et le partage des connaissances, ainsi que la mobilisation des parties prenantes.

Rôles et responsabilités en IR chez DGIA



* Participation au programme de formation en IR de DGIA

NOTRE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES EN IR

Même si tout notre personnel a la responsabilité d'intégrer des pratiques IR, DGIA a recruté dix professionnels issus de domaines variés: finance, ingénierie, développement durable, changements climatiques, gestion de l'eau, science des données ESG, etc. Ces spécialistes en IR font partie de l'équipe des stratégies de placement, ce qui leur donne assez de portée pour influencer les stratégies et mettre nos convictions en action. Ils surveillent les enjeux ESG en continu et travaillent

étroitement avec nos analystes et nos gestionnaires pour s'assurer que nos solutions d'investissement respectent les principes de développement durable. Les spécialistes en IR participent également à la mise au point des solutions afin de veiller à l'intégration des critères ESG dans les stratégies et à la crédibilité des mandats ayant des objectifs IR. Ils maintiennent un lien fort avec l'écosystème IR et fournissent de la formation à tout le personnel de DGIA.

FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS

2021 en chiffres

NOUS AVONS CONTRIBUÉ À UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE

38%	1,5 G\$ investis en infrastructures liées aux énergies renouvelables	1,9 G\$ investis en obligations durables
<p>de réduction de l'empreinte carbone des sociétés en portefeuille pour les fonds propres de Desjardins (par rapport à leur indice de référence)</p>		

97% de nos actifs immobiliers ont une certification durable, comme LEED ou BOMA BEST	Zéro émission nette représente la nouvelle cible d'émissions de carbone pour nos portefeuilles d'ici 2050	3 étoiles décernées à nos portefeuilles immobiliers par GRESB
--	---	---

NOUS AVONS MULTIPLIÉ NOS LEVIERS D'INFLUENCE

+100 dialogues avec des entreprises sur des enjeux ESG	3 680 assemblées d'actionnaires au cours desquelles nous avons exercé nos droits de vote	+40 prises de position, nouvelles participations à des initiatives collaboratives et prises de parole en IR
--	--	---

NOUS AVONS DÉVELOPPÉ NOTRE EXPERTISE

1 nouvelle grille d'analyse ESG développée à l'intérieur pour évaluer les obligations provinciales	10 professionnels dédiés exclusivement à l'investissement responsable	+15 professionnels engagés dans le parcours d'accréditations FSA ou CFA ESG
--	---	---

NOUS AVONS INTRODUIT DE NOUVELLES SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

3 nouveaux fonds avec des stratégies ESG	<ul style="list-style-type: none"> FNB Desjardins IR Indice Marchés émergents faible en CO₂ Fonds DGIA Infrastructures privées mondiales Fonds Hexavest Actions marchés émergents ESG
--	--

CIBLES ET OBJECTIFS 2022

Soutenir l'ambition d'un leadership assumé

En 2021, nous avons mené le positionnement stratégique en investissement responsable pour le Mouvement Desjardins. Cet exercice a donné lieu à une ambition forte: celle de demeurer l'institution financière la plus engagée dans l'éducation, la démocratisation et l'adoption de l'investissement responsable (IR) auprès des investisseurs canadiens. Ce positionnement s'appuie sur trois grands piliers pour lesquels DGIA s'est fixé des cibles ambitieuses à atteindre d'ici 2024.

PILIERS DE NOS AMBITIONS



Accompagnement et conseils de qualité

Être reconnu comme un partenaire de premier choix en IR auprès des Canadiens



Crédibilité

Être reconnu comme l'un des plus grands experts en IR sur le marché canadien



Transparence

Démontrer l'authenticité et la sincérité de la démarche IR

CIBLES 2024 POUR DGIA*

- Former et accompagner tous nos experts en placement dans le virage IR
- Systématiser les discussions liées à l'IR dans la prestation de services et solidifier notre accompagnement des clients
- Systématiser l'intégration des critères ESG dans 100% de nos solutions de placement et l'ensemble de nos classes d'actifs
- Inclure 25 entreprises canadiennes ayant une forte intensité d'émissions de carbone dans notre démarche d'engagement actionnarial afin de les inciter à aligner leurs objectifs à ceux de l'Accord de Paris
- Définir des cibles de réduction des émissions de carbone alignées sur la *Science Based Targets initiative* (SBTi)² pour nos portefeuilles
- Formaliser nos politiques de placement et d'engagement actionnarial afin qu'elles soient plus précises
- Mettre en place une divulgation ESG conforme aux meilleures pratiques de l'industrie comme recommandé par le CFA Institute

* Liste non exhaustive

2 Cibles alignées sur la science telles que définies par une initiative collective des organisations CDP, UNGC, WRI et WWF visant à développer des méthodes et critères pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

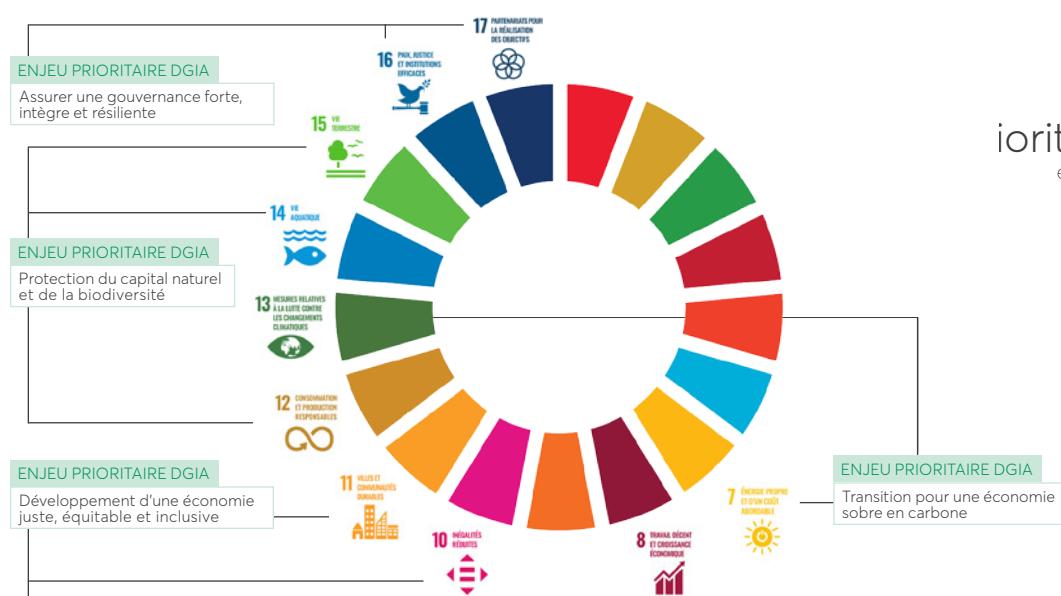
ENJEUX ESG PRIORITAIRES

Quatre piliers pour répondre aux objectifs de développement durable d'ici 2030

Chez DGIA, nous alignons notre processus décisionnel en fonction de grands thèmes de développement durable qui représentent les enjeux prioritaires que nous ciblons dans le cadre de nos analyses ESG et qui encadrent nos nombreuses activités d'engagement. Ces thèmes inspirent également nos recherches et le développement de stratégies de placement ESG innovantes.

En plus de tenir compte des **Objectifs de développement durable (ODD)** des Nations Unies, notre réflexion visant à sélectionner nos enjeux prioritaires a été influencée par les engagements de Desjardins en matière de gestion des risques ESG. Nous nous sommes également basés sur des études de matérialité sectorielle publiées par divers intervenants de l'industrie de l'IR.

En 2021, nous avons revu notre approche en réorganisant nos enjeux prioritaires, les faisant passer de six à quatre. Ce changement nous a permis de regrouper nos enjeux sous quatre grands thèmes interreliés qui rendent nos réflexions et nos démarches plus efficaces. Chacun de ces thèmes correspond à des ODD particuliers, comme illustré ci-dessous.



Les enjeux prioritaires de DGIA et leur lien avec les Objectifs de développement durable

Transition pour une économie sobre en carbone

Le thème des changements climatiques a été marqué, en 2021, par la tenue de la COP26 à Glasgow, au Royaume-Uni. Lors de cette «COP de la dernière chance», comme elle a été surnommée, plusieurs ententes ont été signées pour aligner le monde sur les objectifs de l'Accord de Paris. En outre, plus de 40 pays ont promis de se retirer du charbon thermique d'ici 2030³ et plusieurs autres initiatives s'y sont concrétisées, notamment la promesse de plus d'une centaine de pays de réduire leurs émissions de méthane et de mettre fin à la déforestation d'ici 2030¹.

Desjardins continue de contribuer à cet effort collectif pour une transition juste vers une économie sobre en carbone. Depuis 2015, plusieurs engagements ont été pris en lien avec l'Accord de Paris, notamment celui de réduire l'empreinte carbone de nos placements et d'augmenter les investissements en infrastructures d'énergie renouvelable. En 2021, notre organisation a renouvelé son engagement envers la lutte contre les changements climatiques et a soutenu deux importantes initiatives: la *Business Ambition for 1.5°C*, qui vise à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C,

et la *SBTi*, qui développe des méthodes et critères de réduction alignés sur la science. Enfin, Desjardins a adopté un *plan ambitieux*ⁱⁱ pour répondre à l'urgence climatique en visant un bilan zéro émission nette sur ses activités de financement et d'investissement dans les secteurs du transport, de l'énergie et de l'immobilier d'ici 2040 (et d'ici 2050 pour tous les autres secteurs). De son côté, DGIA est devenue signataire de la *Net Zero Asset Manager Initiative*, s'engageant ainsi à atteindre une cible de zéro émission nette pour ses portefeuilles d'ici 2050.

Liens avec les objectifs de développement durable (ODD)

EXEMPLES DE DOMAINES D'INVESTISSEMENT OU D'INTERVENTION



- Haute proportion d'électricité consommée provenant d'énergies renouvelables
- Émetteurs et actifs producteurs d'énergie renouvelable



- Efficacité énergétique élevée
- Technologies pour mitiger les émissions de GES
- Objectifs de zéro émission nette et cibles intermédiaires alignées sur la science

3. Selon l'*Agence internationale de l'énergie*, l'électricité produite par le charbon représente 30% des émissions mondiales de CO₂.

INTÉGRATION DANS NOS PORTEFEUILLES

L'intégration de la transition énergétique et des risques climatiques dans nos portefeuilles repose sur différents piliers. Tout d'abord, nous avons adopté une politique d'exclusion pour les émetteurs exposés au charbon thermique et n'ayant aucune stratégie crédible de transition et de sortie complète du charbon. Ensuite, nous avons adopté une nouvelle approche pour calculer l'empreinte carbone de nos portefeuilles en faisant appel aux meilleures pratiques de l'industrie et en utilisant des cibles basées sur la science selon les méthodologies du *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF) et de la SBTi.

En pratique, notre approche de réduction de l'empreinte carbone est hybride, dans la mesure où elle est cohérente avec nos engagements de réduction, mais également avec les pratiques des fournisseurs d'indices. Afin de faciliter le suivi de nos portefeuilles et le déploiement des stratégies par les gestionnaires, notre approche inclut des paramètres précis:

- Pour nos gestionnaires de portefeuille, des objectifs de réduction des émissions financées ont été fixés à 30% d'ici 2025 et à 50% d'ici 2030 (par rapport au niveau de 2020) afin de limiter la hausse des températures à 1,5 °C.
- Pour notre équipe d'IR, le suivi de l'atteinte des cibles de réduction selon la SBTi sera assuré en calibrant les objectifs selon les pratiques des fournisseurs d'indices et en misant sur un indicateur de couverture de portefeuille pour évaluer le nombre d'entreprises qui s'engagent formellement à atteindre la carboneutralité.

Soulignons que DGIA offre une gamme complète de Fonds négociés en bourse (FNB) visant une réduction de l'empreinte carbone par rapport à l'indice de référence et incluant un FNB sans exposition aux énergies fossiles.

ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

Dans le cadre de nos activités d'engagement et de votes, nous évaluons la stratégie des entreprises à l'égard de la lutte aux changements climatiques sous plusieurs angles:

- La solidité de la structure de gouvernance pour superviser l'intégration et le déploiement de la stratégie de lutte aux changements climatiques.

- La divulgation transparente et détaillée des émissions de GES.
- L'adhésion à une structure de divulgation reconnue.
- L'ambition d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050, avec des cibles de réduction à court et moyen terme.
- Une rémunération des dirigeants liée à des résultats mesurables.
- Un plan de transition vers une économie sobre en carbone et le développement de nouvelles technologies vertes.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Les propositions de type *Say on Climate* entraînent un vote consultatif sur la politique des entreprises par rapport au climat. En adoptant une telle politique, une entreprise fait preuve de transparence quant à sa stratégie climatique et propose un vote consultatif à ses actionnaires sur sa stratégie. Nous avons participé à des consultations d'investisseurs de la Coalition canadienne pour la bonne gouvernance et d'ISS pour évaluer la façon dont les investisseurs perçoivent cet enjeu. Nous avons conclu, à la suite de ces consultations, qu'il n'existe présentement aucun consensus sur une façon systématique de voter, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Pour éviter de laisser place à l'écoblanchiment, nous avons décidé de mettre en place des critères d'aide à la décision pour analyser rigoureusement les propositions de type *Say on Climate* de façon à bien saisir les nuances et à nous assurer de soutenir celles qui sont cohérentes avec nos normes. Ainsi, nous votons généralement contre ce type de proposition dans les cas suivants:

- Le rapport n'est pas aligné sur un cadre de divulgation reconnu tel que celui du *Task Force on Climate-Related Financial Disclosures* (TCFD).
- Le rapport ne fournit pas les émissions indirectes de l'entreprise (portée 3) ou ne prévoit pas de les fournir.
- Les cibles de réduction ne sont pas alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris ou sur la science.
- Les données d'émissions ne sont pas vérifiées par une source indépendante.
- Aucune reddition de compte annuelle aux actionnaires n'est prévue.

ÉTUDE DE CAS

Une recherche concluante sur la nécessité de rehausser les contraintes de réduction et sur la responsabilité des émetteurs

En 2021, nous nous sommes associés à CIRANO, un centre de recherche de Montréal, pour évaluer les répercussions liées à l'adoption d'objectifs de réduction d'empreinte carbone cohérents avec la science (selon les recommandations de la SBTi) sur les caractéristiques risque-rendement des portefeuilles. Cette recherche visait à évaluer la possibilité d'atteindre des cibles de réduction d'émissions sans affecter la performance financière des portefeuilles d'actions (ordinaires et privilégiées) et d'obligations corporatives. Elle consistait à simuler la progression des portefeuilles vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2040/2050, selon des paramètres relatifs à l'engagement des émetteurs devant les changements climatiques et la probabilité qu'ils atteignent leur cible.

Elle a mené à deux conclusions:

1. Il est possible d'établir des cibles intermédiaires (2025 et d'ici 2030) alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris, puisqu'il est possible d'atteindre une réduction significative de l'empreinte carbone sans forcer les gestionnaires de portefeuille à faire des compromis difficiles.
2. Au-delà de l'horizon 2030, les cibles de carboneutralité à long terme et l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris sont une responsabilité partagée entre les gestionnaires et les émetteurs, ce qui confirme l'importance des activités d'engagement actionnarial pour influencer les entreprises à fixer et à atteindre des objectifs ambitieux fondés sur la science.



LES INITIATIVES QUE NOUS SOUTENONS



ÉTUDE DE CAS

Un dialogue qui porte fruit grâce à la mobilisation de l'industrie et l'engagement continu de DGIA

DGIA poursuit un dialogue depuis plusieurs années avec une entreprise du secteur des énergies fossiles qui accuse un retard par rapport à ses pairs en ce qui a trait à la gestion des risques climatiques. Cette entreprise se montrait notamment réticente à établir des cibles ambitieuses de réduction de GES. La pression exercée par les investisseurs canadiens sur le secteur des énergies fossiles semble s'être traduite par un changement d'approche pour cette entreprise. En effet, plusieurs émetteurs du secteur canadien de l'énergie sont visés par l'initiative du *Climate Action 100+* à laquelle nous participons. Au cours de l'été 2021, la Compagnie Pétrolière Impériale, Suncor Énergie, Canadian Natural Resources, Cenovus Energy et MEG Energy, qui représentent 90% de la production de sables bitumineux au Canada, ont annoncé une alliance pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050 intitulée *Oil Sands Pathways to Net Zero*ⁱⁱⁱ. À la suite de cette annonce, l'entreprise retardataire nous a contactés pour discuter de ses pratiques ESG et de l'intégration des enjeux climatiques dans son modèle d'affaires. Elle a embauché des consultants pour établir sa stratégie climatique, qu'elle souhaite ambitieuse et parmi les meilleures de l'industrie. Nous avons eu l'occasion de discuter de l'élaboration de cibles intérimaires pour atteindre un bilan de zéro émission d'ici 2050 et de l'inclusion de la portée 3 dans sa stratégie. Grâce à ce dialogue et à l'influence exercée par le biais de l'initiative *Climate Action 100+*, cette entreprise est maintenant prête à incorporer la transition énergétique dans son modèle d'affaires et à se donner les moyens de gérer les risques et les occasions d'affaires qui en résultent.



NOS RÉALISATIONS EN 2021

- 69 dialogues sur l'enjeu de la transition vers une économie sobre en carbone avec des entreprises.
- Signature de la déclaration d'investisseurs en lien avec les changements climatiques de l'AIR.
- 38% de réduction de l'empreinte carbone des fonds propres de Desjardins par rapport à leur indice respectif.
- 1,5 milliard de dollars en infrastructures d'énergie renouvelable.
- 1,9 milliard de dollars en obligations vertes et durables.
- Réalisation de travaux pour déterminer une nouvelle cible de réduction de l'empreinte carbone basée sur la science selon la SBTi.
- Signature de l'initiative Net Zero Asset Managers.
- Adhésion à Engagement climatique Canada.
- 46% de votes favorables sur des propositions d'actionnaires portant sur la gestion des émissions de GES et la divulgation des risques liés aux changements climatiques.

ENJEUX ESG PRIORITAIRES

Développement d'une économie juste, équitable et inclusive

Avant la pandémie, les enjeux sociaux étaient moins abordés par les investisseurs que les enjeux de gouvernance ou environnementaux. Ce retard s'expliquait sans doute par la difficulté à obtenir des données matures, à démontrer les répercussions de ces enjeux sur le rendement des entreprises ou à mesurer, de façon quantitative, la performance des émetteurs à ce chapitre.

La pandémie a eu pour effet de mettre en lumière les inégalités sociales et économiques persistantes dans nos sociétés. Les entreprises ont également pris conscience de l'importance de veiller à la rétention de leur main-d'œuvre, d'assurer la santé et sécurité de leurs employés et d'offrir des conditions permettant de concilier travail et famille. Les défis liés à la gestion du capital humain exposent les entreprises à des risques de réputation, mais la mobilisation de leurs employés devant les enjeux sociaux est également une occasion pour les entreprises de se positionner en faveur d'une économie plus juste, équitable et inclusive.

Les dernières années ont été marquées par une sensibilisation renouvelée au sujet du racisme encore présent dans nos sociétés modernes, surtout après la vague de dénonciation déclenchée par la mort de

George Floyd aux États-Unis. Plusieurs entreprises ont été invitées à revoir leurs politiques de diversité, alors que de nombreuses études^{iv} concluent à une corrélation entre la diversité et de meilleures performances financières.

Soulignons également l'importance, pour les investisseurs, de contribuer à une transition juste, qui appelle à la protection des moyens de subsistance des travailleurs et des communautés. Les inégalités peuvent déstabiliser les systèmes sociaux et affecter tous les secteurs de l'économie. Dans un contexte de relance post-pandémie, notre rôle à titre d'investisseur est de favoriser une transformation durable et positive grâce à une allocation de capital et une détention engagée.

Liens avec les objectifs de développement durable (ODD)

EXEMPLES DE DOMAINES D'INVESTISSEMENT OU D'INTERVENTION



- Création du travail et développement économique
- Employés engagés
- Sécurité au travail exemplaire
- Encadrement de la chaîne d'approvisionnement afin de veiller au respect des droits de la personne



- Politique, pratiques et cibles ambitieuses de représentation de la diversité à l'échelle de l'entreprise
- Encouragement des fournisseurs issus de la diversité



- Inclusion des communautés dans les prises de décisions
- Logements abordables
- Accès aux télécommunications en région éloignée

NOTRE APPROCHE EN DROITS DE LA PERSONNE

Parce que nous croyons que les dirigeants doivent prendre en considération les intérêts de toutes les parties concernées pour maximiser la valeur de leur entreprise à long terme, nos analyses ESG prévoient la validation des pratiques d'affaires relatives au respect des droits de la personne et à la mobilisation des parties prenantes. À cet effet, nous nous assurons que les entreprises disposent des éléments suivants :

- Une structure de gouvernance assurant le respect des droits de la personne.
- Des politiques, des lignes de conduite et des processus de diligence raisonnable qui respectent les droits de leurs employés et de ceux inclus dans leur chaîne d'approvisionnement.
- Un cadre de consultation des parties prenantes pour assurer l'acceptabilité sociale des projets.

NOTRE APPROCHE EN ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION (EDI)

Plusieurs études ont démontré un lien positif entre la performance financière d'une entreprise et la diversité de son conseil d'administration et de son équipe de direction^v. Nous sommes particulièrement actifs concernant cet enjeu, comme en témoigne la participation de Desjardins dans le *Club des 30%*, notre soutien à la *déclaration d'investisseurs sur la diversité* initiée par l'AIR et notre implication dans l'initiative *Black North*. Chez DGIA, nous évaluons la performance des émetteurs en matière d'EDI en vérifiant notamment les éléments suivants :

- Existence de programmes pour encourager la diversité et la représentativité de différents groupes à tous les niveaux de l'entreprise.
- Pourcentage de femmes et de représentants des minorités ethniques et culturelles occupant des postes décisionnels dans tous les secteurs de l'entreprise.
- Existence de programmes de commandite ou de bourses susceptibles de contribuer à accroître le nombre de personnes issues de la diversité dans des domaines généralement dominés par des hommes.
- Mise en œuvre de moyens pour contrer les biais conscients et inconscients susceptibles de nuire au recrutement et à l'avancement des personnes issues de la diversité dans des postes décisionnels.

NOTRE APPROCHE EN CYBERSÉCURITÉ

Les cyberattaques peuvent compromettre de façon importante le rendement des entreprises. Ainsi, nous accordons une attention particulière aux risques liés à la cybersécurité en couvrant quatre volets dans le cadre de nos évaluations ESG des émetteurs :

- Volonté et capacité d'intégrer les enjeux de cybersécurité dans la stratégie d'entreprise et engagement à émettre une divulgation de qualité.
- Culture de cybersécurité qui assure l'efficacité des processus en place.
- Processus clairs et mécanismes en place pour en assurer le respect et leur mise à niveau selon l'évolution des cyberattaques.
- Robustesse des processus en place afin d'assurer la continuité des affaires advenant une cyberattaque.

ÉTUDE DE CAS

Prendre en compte la réalité des communautés autochtones

Créée en mémoire des victimes des pensionnats autochtones, la *Journée nationale de la vérité et de la réconciliation* nous rappelle l'importance d'encourager la réflexion sur l'histoire et la réalité autochtones et nous incite à collaborer pour faire progresser la réconciliation autochtone dans les processus d'investissement. En 2021, DGIA a participé à une série d'initiatives afin d'approfondir la compréhension collective de cet enjeu. Nous avons pris part à une étude de l'Association minière du Canada sur la valeur des relations avec les Autochtones, à des ateliers de dialogues de réconciliation organisés par Réconciliation Canada et à la table ronde organisée par la *Reconciliation and Responsible Investment Initiative* (RRII) dans le but d'élaborer le guide « *Investing for Today, Tomorrow, and Future Generations: A Guide for Indigenous Investors* ». Dans le cadre de nos projets d'infrastructure, nous avons favorisé plusieurs projets de co-investissement avec des communautés, comme le projet hydroélectrique de White River dans le nord de l'Ontario, détenu en parts égales par *Regional Power* et la Première Nation Pic Mober, ainsi que le projet *Grand Renewable Solar*, situé près de St. Catharines en Ontario, dans lequel la communauté Six Nations est partenaire. Au Québec, le parc éolien de Rivière-du-Moulin est développé en partenariat avec les communautés innues et huronnes-wendates.

NOTRE APPROCHE EN GESTION DU CAPITAL HUMAIN

Au-delà de représenter des coûts significatifs pour les entreprises, le capital humain est directement lié à leur productivité, leur capacité d'innovation et leur réussite. Dans le cadre de nos analyses ESG des sociétés, nous évaluons attentivement les politiques, les pratiques et les données liées à la santé et à la sécurité des employés ainsi qu'à la gestion de la main-d'œuvre, de même que les programmes pour attirer la main-d'œuvre.

LES INITIATIVES QUE NOUS SOUTENONS



NOS RÉALISATIONS EN 2021

- 55 dialogues avec des entreprises sur le thème du développement d'une économie juste, équitable et inclusive.
- Appui à 78 % des propositions d'actionnaires visant les droits de la personne.
- Votes contre des mises en candidature de membres de comité pour 841 sociétés qui n'affichaient pas une représentation de 30 % de femmes sur leur conseil d'administration (soit 30 % des cas d'élection d'administrateurs et de directeurs de comités).
- Participation à quatre initiatives relatives à la réconciliation autochtone et mise à la disposition de formations sur cet enjeu pour nos équipes.
- Publication d'un *article dans le journal Finance et Investissement* afin d'expliquer notre approche d'intégration en matière de diversité hommes-femmes.
- Participation à un panel sur la diversité et l'inclusion dans le cadre du Sommet de la finance durable de Finance Montréal.

ÉTUDE DE CAS

Escalader les outils d'engagement pour obtenir des retombées satisfaisantes en matière de représentation féminine

Une entreprise du secteur de la consommation était pointée du doigt depuis plusieurs années par la communauté des investisseurs responsables en raison du manque de représentation féminine au sein de son conseil d'administration (une seule femme sur un total de douze administrateurs). Nous avons abordé cet enjeu avec l'entreprise en 2019. En 2020, n'ayant constaté aucune amélioration et n'ayant pas réussi à établir un dialogue avec la direction de cette entreprise, nous avons mis en œuvre et transmis à l'entreprise une lettre cosignée par plusieurs membres du Club des 30 %, qui est restée sans réponse. Notre demande de dialogue a finalement été entendue en 2021. Malgré une certaine ouverture, aucun plan ferme ne figurait dans les plans de la direction, ce qui nous a convaincus de préparer l'ébauche d'une résolution d'actionnaires pour proposer une politique de diversité incluant une cible de représentation féminine de 30 %. Cette approche a porté fruit, puisqu'elle a incité l'entreprise à nommer une nouvelle femme à son conseil d'administration et à rédiger une politique de diversité prévoyant une cible de 30 % d'ici l'assemblée générale de 2024. Satisfaits de ces retombées, nous avons jugé que le dépôt de notre proposition d'actionnaires n'était plus nécessaire.



Assurer une gouvernance forte, intègre et résiliente

Selon l’Institut sur la gouvernance d’organisations privées et publiques: «la gouvernance, dans sa forme fiduciaire, consiste à mettre en œuvre tous les moyens pour qu’un organisme puisse réaliser les fins pour lesquelles il a été créé, et ce, de façon transparente, efficiente et respectueuse des attentes de ses parties prenantes».

Pour DGIA, les entreprises doivent se doter d’une gouvernance forte, intègre et résiliente afin que celles-ci soient créatrices de valeur à long terme. Pour ce faire, elles doivent suivre un système de règles propres à une saine gouvernance.

Liens avec les objectifs de développement durable (ODD)

EXEMPLES DE DOMAINES D’INVESTISSEMENT OU D’INTERVENTION



- Divulgation des montants et du territoire où l’entreprise paie des impôts selon la [norme GRI 207](#)
- Existence d’un plan de lutte à la corruption
- Répartition des membres du CA représentative de la population



- Lien entre la rémunération des hauts dirigeants et les objectifs environnementaux et sociaux
- Participation à des coalitions qui visent à faire avancer nos priorités environnementales et sociales
- Système de données ESG permettant d’établir des indicateurs de performance et la fixation de cibles

Nous présentons ci-après trois axes de gouvernance pour lesquels DGIA a établi des processus d’évaluation des entreprises. En plus de ces axes, nous nous attardons également à la transparence fiscale, à la lutte contre la corruption et aux pratiques d’audit.

STRUCTURE DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

Les conseils d’administration efficaces se dotent de processus qui assurent leur indépendance et leur crédibilité. L’indépendance des administrateurs se caractérise par une absence d’intérêts personnels contraires à ceux de l’organisation, alors que la crédibilité se manifeste dans une expérience pertinente à l’égard des défis liés à la création de valeur. Ainsi, nous favorisons les conseils d’administration qui sont composés à la fois d’administrateurs détenant une compréhension interne de l’organisation (fondateur, PDG ou autre haut dirigeant) et de membres indépendants, dans une structure qui inclut des mécanismes assurant l’indépendance des sous-comités.

Pour évaluer l’indépendance d’un conseil d’administration, notre évaluation repose sur une série de critères qui définissent la manière dont nous exerçons nos droits de vote lors de l’élection des administrateurs:

- La proportion de membres non indépendants ne doit pas dépasser les deux tiers du conseil (après 12 ans, les membres ne sont plus considérés comme indépendants).
- Les comités de nomination, de rémunération et d’audit doivent être constitués d’administrateurs indépendants.
- Les postes de président du conseil et de président-directeur général doivent être séparés.
- Les compétences et les expériences doivent être diversifiées au sein du conseil; nous favorisons une représentation de 30 % de femmes et une diversité d’âge, d’expertise et d’origines culturelles.

LA RÉMUNÉRATION DES HAUTS DIRIGEANTS

La rémunération adéquate des hauts dirigeants d’une entreprise demeure un facteur clé afin d’attirer, de motiver et de retenir les meilleurs candidats. Or, cette rémunération n’est pas toujours alignée sur la performance financière de l’entreprise et omet parfois de tenir compte des intérêts autres que financiers des actionnaires et des diverses parties prenantes.

Chez DGIA, nous sommes particulièrement sensibles aux pratiques de rémunération jugées excessives, qui encouragent une forte prise de risque par les dirigeants afin de maximiser les rendements à court terme^{vi}.

Ces pratiques favorisent également une perspective myope, avec des mesures comme les options de rachat d’actions, les mises à pied et la compression indue des coûts qui peuvent avoir une incidence négative à plus long terme. Autrement dit, les comportements et les décisions des dirigeants qui se répercutent sur la performance financière à court terme sont souvent effectués au détriment de résultats moins facilement quantifiables et ayant des répercussions à long terme.

Lorsqu’il est question de la rémunération des dirigeants d’une entreprise, nous nous assurons de vérifier dans quelle mesure les éléments suivants sont respectés:

- Alignement entre la performance financière de l’entreprise et la rémunération des dirigeants.
- Transparence des critères d’évaluation utilisés, de leur seuil de déclenchement, des cibles établies et des objectifs individuels.
- Justification des attributions de montants discrétionnaires, y compris les indemnités de départ.
- Recours à des critères de performance liés aux objectifs ESG de l’entreprise dans le cadre du programme de rémunération incitative des dirigeants.

COMPÉTENCES ESG DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

Au fil des années, le nombre d’enjeux considérés comme matériels pour évaluer la qualité de gestion des entreprises s’est élargi. Aujourd’hui, la gestion des risques inclut les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les investisseurs exigent que les entreprises démontrent les habiletés de leurs dirigeants et membres du conseil d’administration à gérer ces risques. Un [récent sondage de la firme EY^{vii}](#) révèle que la manière dont les conseils d’administration exercent leur responsabilité en matière environnementale et sociale varie grandement d’une entreprise à l’autre. Par exemple, si 47 % des répondants croient que la surveillance des risques climatiques est une responsabilité qui incombe au conseil d’administration, 27 % croient plutôt que cette responsabilité revient au sous-comité de gouvernance.

Malgré les divergences de pratiques au sein des entreprises, DGIA a défini une série de critères afin d’évaluer les habiletés des entreprises à intégrer la gestion des risques ESG selon divers piliers de gouvernance:

- Les membres du conseil doivent détenir une variété de compétences ESG (changements climatiques, diversité, équité et inclusion, cybersécurité, etc.).
- Les administrateurs doivent recevoir des formations sur les enjeux ESG avec lesquels ils sont moins familiers.
- La gestion des risques ESG doit être incluse dans les responsabilités du conseil d'administration et de ses sous-comités, et ces enjeux doivent faire l'objet de discussions fréquentes.
- Les progrès par rapport aux objectifs ESG doivent faire l'objet d'une reddition de compte annuelle transparente, qui inclut des données et des cibles alignées sur les normes de l'industrie (p. ex.: TCFD et SASB).
- Les données ESG publiées par les organisations et leurs processus doivent être auditées.

L'INITIATIVE QUE NOUS SOUTENONS



Canadian Coalition
for Good Governance

ÉTUDE DE CAS

Un dialogue exemplaire avec une entreprise soucieuse de maintenir ses bonnes pratiques à la suite d'une acquisition

DGIA a été contactée par une entreprise leader du secteur du pétrole et du gaz qui venait de compléter l'acquisition d'un compétiteur aux pratiques ESG déficientes. Nous nous sommes entretenus avec les dirigeants de cette entreprise sur son plan d'intégration des actifs et sur la meilleure façon d'encourager les bonnes pratiques ESG parmi les nouvelles ressources afin d'éviter une détérioration de sa performance

globale. Lors de cette consultation, nous avons mis l'accent sur l'importance d'inclure la stratégie ESG dans les responsabilités du conseil d'administration et du nouveau chef de la direction. Nous avons aussi conseillé l'organisation sur sa stratégie d'inclusion des facteurs ESG dans une vision à long terme et discuté de la nécessité de bien la communiquer aux investisseurs et parties prenantes.



ÉTUDE DE CAS

Une entreprise incitée à adopter une rémunération cohérente avec les meilleures pratiques de gouvernance grâce au vote de ses actionnaires

Depuis 2018, DGIA maintient un dialogue positif avec une entreprise du secteur immobilier portant sur plusieurs aspects liés à sa gouvernance. À la suite de l'opposition de plus de 50 % des investisseurs (dont DGIA) au vote consultatif sur la rémunération de ses dirigeants en 2021, le conseil d'administration et le comité des ressources humaines et de la rémunération de cette entreprise se sont entretenus avec nous et de nombreux investisseurs afin de réviser son programme de rémunération. Non seulement l'entreprise a répondu

à nos demandes, mais elle s'est assuré que son régime de rémunération corresponde aux meilleures pratiques de l'industrie. En outre, son nouveau régime n'accorde aucune compensation discrétionnaire aux membres de la haute direction, prévoit une rémunération alignée sur la médiane de ses pairs pour le chef de la direction, utilise des mesures de performance distinctes pour le volet à court terme et le volet à long terme, et inclut des mesures de performance ESG.



NOS RÉALISATIONS EN 2021

- Rédaction d'un article partageant notre vision en matière de vote consultatif sur la rémunération publié dans le journal *Investment Executive*.
- 64 dialogues portant sur des questions de gouvernance avec des entreprises.
- Votes contre l'élection d'administrateurs de 34 % des sociétés ayant eu des élections d'administrateurs en raison du manque d'indépendance des administrateurs.
- Votes à l'encontre d'auditeurs de 37 % sociétés qui renouvelaient leur contrat d'auditeur dû au fait que le terme du contrat excédait 20 ans.
- 20 votes en faveur de propositions d'actionnaires demandant l'indépendance du président du conseil d'administration.

Protection de la biodiversité et du capital naturel

La biodiversité se définit par tout ce qui compose la nature, de la faune à la flore, en passant par la terre, l'air et l'eau. Elle inclut essentiellement toute forme de vie sur terre. Quant au capital naturel, il représente la valeur accordée à la biodiversité. La *Natural Capital Coalition* définit le terme comme les stocks de ressources renouvelables et non renouvelables qui fournissent les produits et services essentiels au bien-être des humains. La combinaison des deux termes témoigne des changements ayant affecté les milieux naturels au cours du dernier siècle^{viii}.

Environ 50% des écosystèmes naturels sont touchés par les activités humaines, comme l'agriculture, la vie urbaine, l'exploitation et la consommation des ressources naturelles ainsi que les infrastructures^{ix}. C'est la raison pour laquelle le thème de la protection de la biodiversité et du capital naturel a été ajouté à la liste de nos enjeux prioritaires en 2021. Au cours de la dernière année, notre équipe IR a concentré ses efforts sur la recherche et l'analyse de ce nouveau thème afin de bien comprendre ses répercussions financières et ses implications pour les entreprises que nous détenons dans nos portefeuilles. Ces travaux nous permettront de raffiner notre approche et de déployer, dès 2022, un plan d'action concret en matière d'engagement et d'intégration ESG.

LES RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

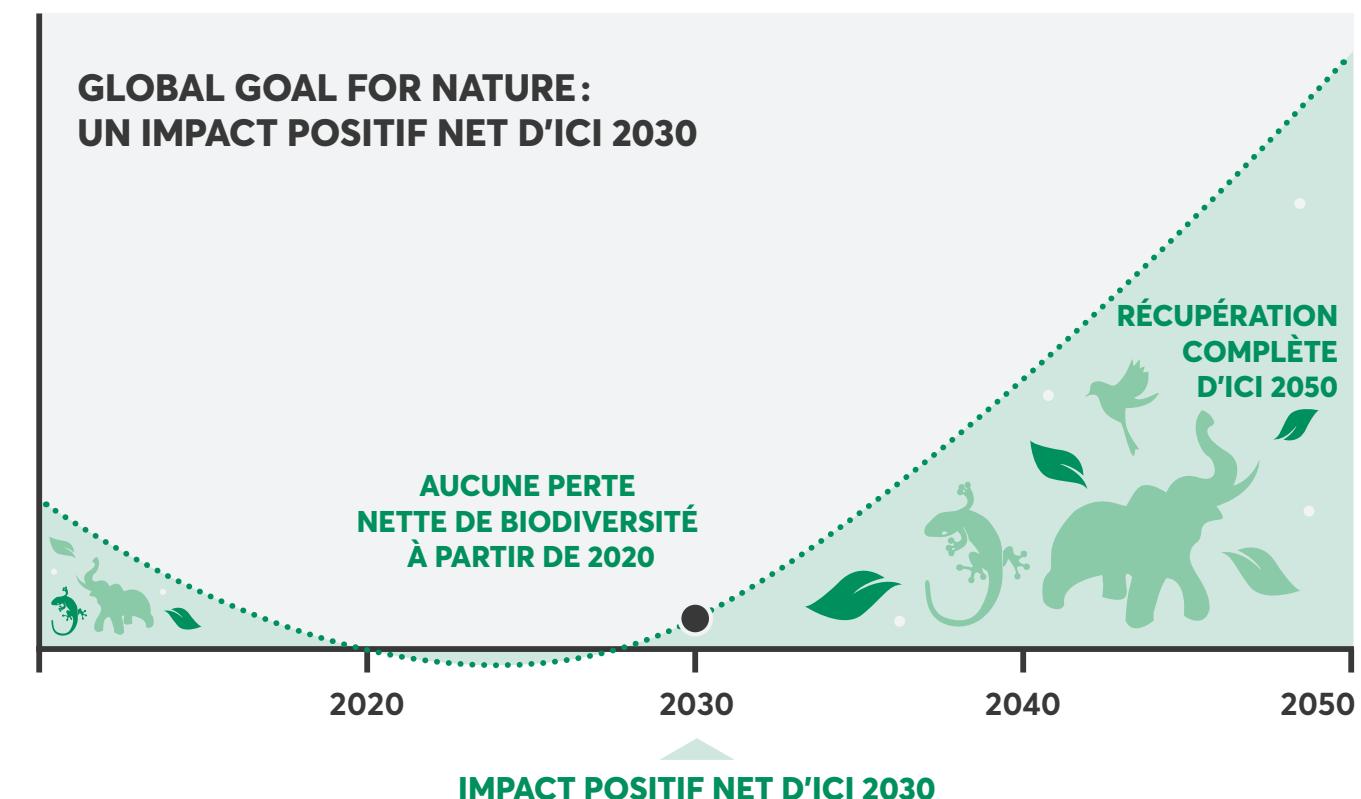
Plus de 50% du PIB mondial est influencé par la biodiversité ou en dépend. Entre 2017 et 2018, les catastrophes naturelles ont totalisé plus de 505 milliards de dollars de pertes économiques, dont moins de la moitié étaient assurées^x. Ces données illustrent non seulement l'importance de l'enjeu de la biodiversité, mais aussi que les changements apportés aux milieux naturels peuvent avoir une incidence sur la société. Certains problèmes ont déjà entraîné des répercussions sociales, notamment en lien avec les changements climatiques, la déforestation et la pollution. En 2019, on observait un écart de 824 milliards de dollars américains entre les besoins financiers mondiaux en matière de biodiversité et le financement réel^{xi}. Le rapport sur les risques mondiaux 2020 du Forum économique mondial a identifié la perte de biodiversité comme l'une des cinq principales menaces auxquelles l'humanité sera confrontée au cours des dix prochaines années.



L'APPEL À L'ACTION MONDIALE

L'attention accordée récemment aux changements climatiques a permis de conclure que la perte de biodiversité est un problème matériel pour l'action climatique et que, par conséquent, l'atténuation des changements climatiques et la transition vers la carboneutralité ne peuvent se produire sans résoudre la crise de la biodiversité. Il est donc nécessaire de s'atteler au plus vite à la conservation de la biodiversité. La COP26 a mis en lumière la nécessité de stimuler l'action climatique et de restaurer les terres déboisées en contribuant au Défi de Bonn. La *Conférence des Nations Unies sur la biodiversité* (COP15), qui a débuté en 2021 et qui se poursuivra en 2022, identifie les mesures nécessaires pour mettre fin à la dégradation et à la perte de la biodiversité.

Indicateurs de biodiversité



Source: Naturepositive.org, 2021.

Global Goal for Nature est une initiative ambitieuse soutenue par plusieurs organisations, dont *Business for Nature*, *The Nature Conservancy* et le *World Business Council for Sustainable Development* (WBCSD).

Cette initiative vise trois cibles:

1. Cesser la destruction de la nature à compter de 2020.
2. Atteindre un impact positif net d'ici 2030^{xii}.
3. Assurer la récupération complète de la biodiversité d'ici 2050.

LE THÈME DE LA BIODIVERSITÉ ET DU CAPITAL NATUREL AU PROGRAMME DES INVESTISSEURS

Alors que cette question prend de plus en plus d'importance aux yeux des actionnaires, plusieurs initiatives ont été lancées; on en dénombre plus de 15 déployées à l'échelle mondiale en 2021. Les initiatives *Taskforce on Nature-related Financial Disclosures* (TNFD), *Finance for Biodiversity Initiative* (F4B) et *Partnership for Biodiversity Accounting Financials* (PBAF) sont particulièrement efficaces pour soutenir l'engagement mondial par rapport à une réduction des répercussions sur la biodiversité. En 2022, DGIA évaluera à quelles initiatives elle se joindra pour collaborer à cet enjeu.

NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ ET DE CAPITAL NATUREL

L'équipe IR de DGIA a identifié la biodiversité et le capital naturel comme l'une des principales priorités en 2021. Nous avons effectué des recherches sur les domaines d'impact, sur divers programmes et leurs ambitions, sur l'incidence que ces changements

auront sur les investisseurs, sur les moyens de mettre en œuvre des changements et sur d'autres sujets. Ainsi, nous avons identifié trois domaines d'intérêt liés à la biodiversité:

1. Déforestation et réhabilitation des terres
2. Quantité et qualité de l'eau
3. Agriculture régénératrice

Nous continuons d'étudier ces domaines afin d'identifier les possibilités de changement à l'intérieur des portefeuilles de DGIA. Nos recherches sont axées sur la gestion des risques, l'analyse de l'exposition de nos investissements et l'identification des occasions conformes aux meilleures pratiques. Les mesures ESG pour ces trois domaines d'intérêt ont été intégrées dans notre grille interne d'évaluation des émetteurs et ont été incluses dans nos dialogues avec les entreprises du secteur de la consommation, auxquelles nous demandons d'expliquer et de fournir des exemples par rapport à leur stratégie zéro déforestation et à leurs procédés agricoles durables.

Liens avec les objectifs de développement durable (ODD)

EXEMPLES DE DOMAINES D'INVESTISSEMENT OU D'INTERVENTION



- Production d'emballages recyclés
- Procédés agricoles non intensifs
- Processus industriel plus efficace



- Production à faible consommation d'eau
- Aquaculture et pêche durables
- Infrastructures de traitement de l'eau



- Engagement et pratiques visant à mettre un terme à la déforestation
- Pratiques durables de la chaîne d'approvisionnement

ÉTUDE DE CAS

Dialogue avec une entreprise du secteur alimentaire sur la nécessité d'augmenter la traçabilité de ses ingrédients

Au cours des deux dernières années, nous avons établi un dialogue avec cette entreprise en visant trois axes d'influence:

1. l'inciter à utiliser des ingrédients issus d'une agriculture durable;
2. l'encourager à adopter un objectif pour mettre fin à la déforestation pour sa chaîne d'approvisionnement; et
3. l'inviter à augmenter son offre de protéines végétales.

DGIA n'était pas le seul investisseur à formuler ces demandes, l'entreprise ayant reçu des propositions d'actionnaires allant dans le même sens. À cette pression s'ajoute celle d'être en processus d'évaluation par l'initiative *Farm Animal Investment Risk and Return* (FAIRR), un réseau collaboratif qui se penche sur la recherche et l'analyse ESG en lien avec la protéine animale et les pratiques en matière de bien-être animal, et celle de faire l'objet d'une évaluation par le *Business Benchmark for Animal Welfare*. En 2021, notre dialogue et les efforts de la communauté ESG ont porté fruit, puisque l'entreprise a annoncé des engagements en lien avec sa chaîne d'approvisionnement, incluant ceux de mettre fin à la déforestation, d'assurer une provenance de source durable pour l'entièreté de ses ingrédients principaux et de prévoir l'obtention d'une certification par un organisme reconnu pour certains de ses aliments.

L'INITIATIVE QUE NOUS SOUTENONS



ÉTUDE DE CAS

FAIRR, un engagement agricole clé pour DGIA

L'initiative FAIRR facilite la collaboration entre les investisseurs sur les enjeux agricoles matériels. Il s'agit du réseau d'investisseurs axés sur les risques ESG dans le secteur alimentaire mondial le plus dynamique. FAIRR travaille en étroite collaboration avec les investisseurs pour rechercher et analyser les données provenant de plusieurs producteurs et fabricants de protéines animales afin de minimiser les risques tout en augmentant les bénéfices.

Depuis 2021, DGIA est membre de l'initiative FAIRR et a signé la déclaration *Where's the beef?* qui avait pour but d'inscrire l'agriculture à l'ordre du jour de la COP26 et avait enjoint les entreprises d'élevage à fixer des objectifs de réduction des émissions.

L'élevage des animaux représente environ 14,5% des émissions mondiales^{xiii} et pourtant, environ 86% des plus grands producteurs de viandes et de produits laitiers n'ont pas fixé ou déclaré de cibles de réduction^{xiv}. La déclaration a été soutenue par 88 investisseurs signataires représentant 11,9 billions de dollars d'actifs.

NOS RÉALISATIONS EN 2021

- Ajout de la protection de la biodiversité et du capital naturel dans notre liste de thèmes ESG prioritaires.
- Adhésion à l'initiative FAIRR.
- Ajout d'une ressource détenant des connaissances théoriques et de l'expérience professionnelle en gestion de l'eau et en agriculture durable au sein de l'équipe IR afin de lui confier la gestion stratégique de cet enjeu.
- 12 dialogues sur la protection de la biodiversité et du capital naturel avec des entreprises.

ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS

Une approche incontournable pour réduire les risques, optimiser les rendements et générer des retombées positives

Pour DGIA, le leadership en matière d'investissement responsable ne se limite pas à intégrer les risques ESG au moment de la sélection de titres. Nous croyons que l'engagement est un levier essentiel pour les gestionnaires de portefeuille afin d'encourager l'adoption de pratiques responsables par les émetteurs.

Forts de notre pouvoir d'influence, nous misons sur la mobilisation des actionnaires pour mitiger les risques liés à nos investissements, optimiser nos rendements et générer des retombées positives pour les collectivités. L'exercice du droit de vote, les dialogues d'actionnaires et les interventions auprès de décideurs publics (voir la section Leviers d'influence) sont des mécanismes efficaces pour encourager les émetteurs à améliorer leurs pratiques en matière de développement durable.

LES DIALOGUES, POUR PROMOUVOIR LES MEILLEURES PRATIQUES ESG

Les nombreux dialogues que nous entretenons avec les émetteurs permettent à notre équipe IR et à nos gestionnaires de mieux comprendre le modèle d'affaires des sociétés ainsi que leurs pratiques ESG. Dans certains cas, nos équipes vont jusqu'à visiter les entreprises pour évaluer des enjeux particuliers, comme les conditions de travail des employés. Les dialogues nous permettent également de formuler des recommandations pour améliorer la gestion des risques et repérer des occasions propres à l'organisation.

LE DROIT DE VOTE, POUR TRANSMETTRE UN MESSAGE COHÉRENT AVEC NOS CONVICTIONS

Nous considérons que nous prononcer sur toutes les propositions soumises aux assemblées d'actionnaires des sociétés que nous détenons, conformément avec nos convictions et celles de nos clients, fait partie de notre devoir fiduciaire. DGIA accorde une attention particulière à l'exercice du droit de vote qui lui permet de se prononcer sur les pratiques des entreprises de

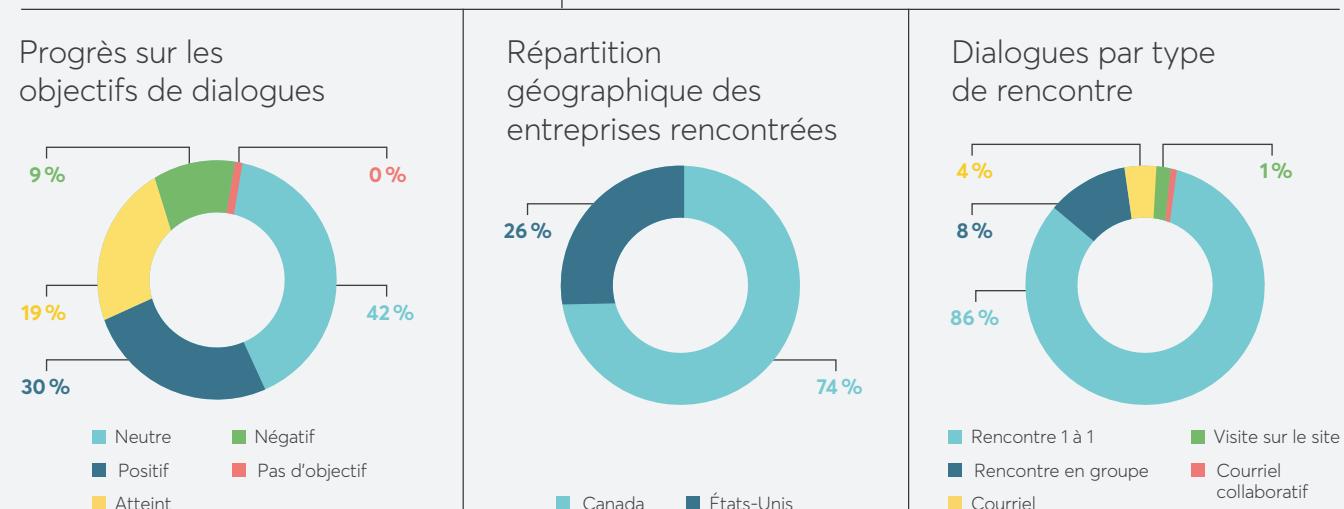
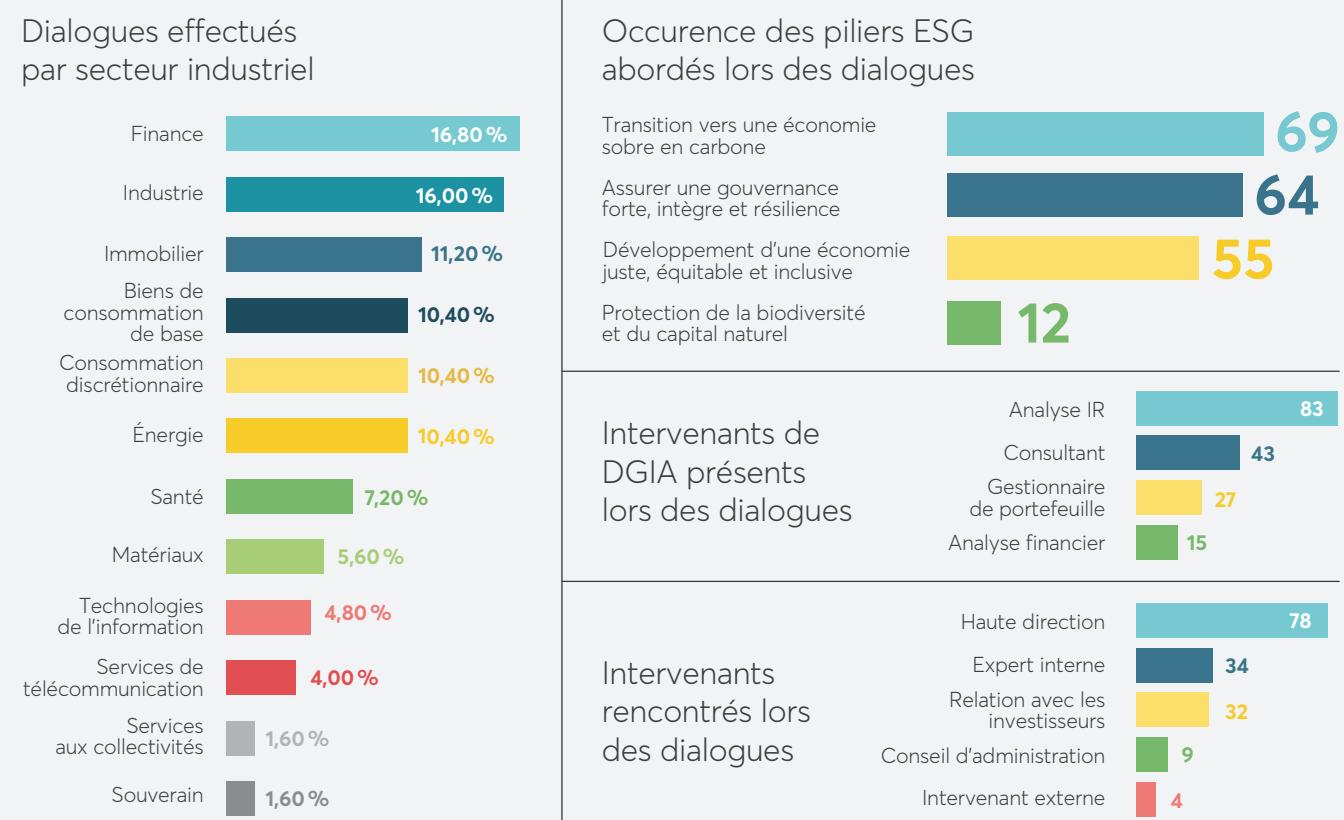
façon cohérente avec les valeurs de Desjardins et celles de ses partenaires.

En cohérence avec notre *Politique régissant l'exercice des droits de vote par procuration* et ses lignes directrices, nous n'appuyons pas les propositions qui sont trop contraignantes, qui ne tiennent pas compte des efforts de l'entreprise visée ou qui sont inadéquates pour celle-ci, ou encore non adaptées à sa réalité d'affaires. Par exemple, nous ne soutenons pas les propositions visant une entreprise ayant déjà une stratégie pour gérer l'enjeu concerné (ou prévoyant en adopter une). Avant de nous prononcer, nous prenons en considération le fond et la forme des propositions d'actionnaires déposées.

Dans un souci de transparence et de conformité, nous divulguons *les votes que nous avons exercés pour les FNB Desjardins* sur une base annuelle. Nous faisons également appel aux propositions d'actionnaires comme moyen de sensibiliser une entreprise et l'ensemble de ses actionnaires à une problématique ESG particulière. Chez DGIA, cette activité consiste à formuler une recommandation non contraignante, c'est-à-dire qui ne prescrit pas une action directe risquant de nuire à la gestion de l'entreprise.

Nos dialogues de 2021 en chiffres

Nombre d'interactions	125	Nombre d'entreprises rencontrées	96	Nombre de thème abordés	22
-----------------------	------------	----------------------------------	-----------	-------------------------	-----------

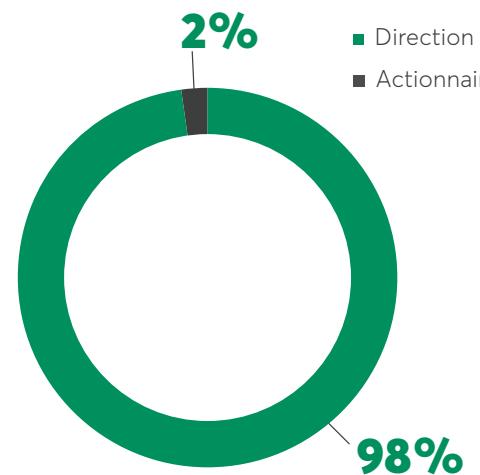


ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS

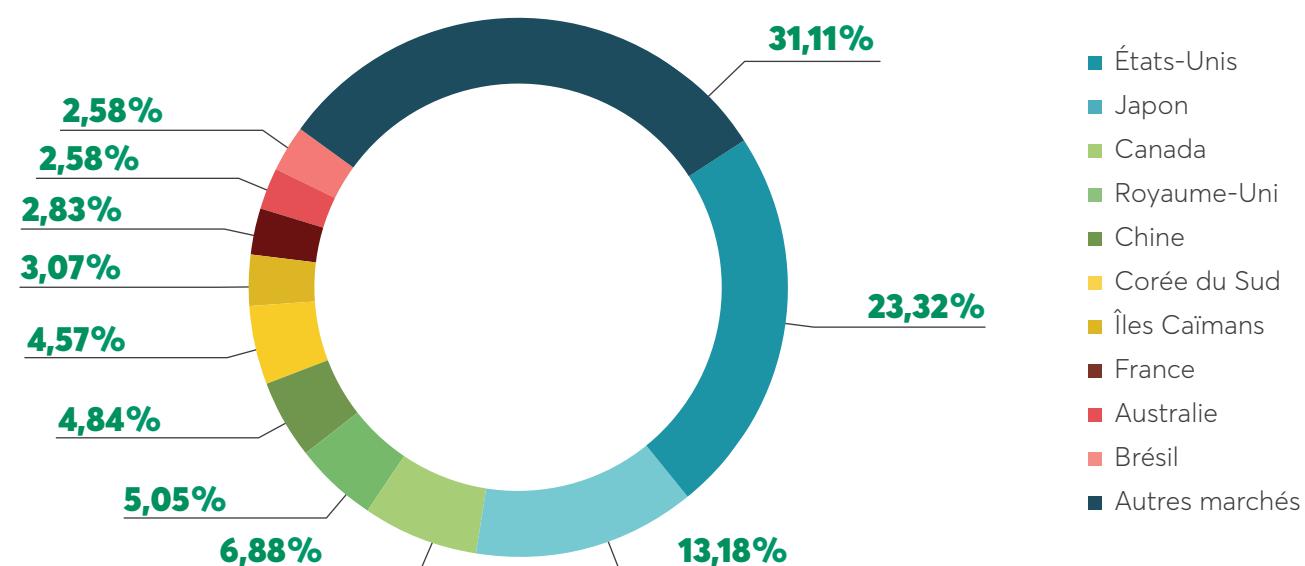
Nos votes de 2021 en chiffres⁴



PROVENANCE DES PROPOSITIONS



RÉPARTITION DES ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES PAR MARCHÉ À TRAVERS LE MONDE



	CONTEXTE EN 2021	FAIT SAILLANT DGIA
DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION	<p>La présence de femmes sur des conseils d'administration a continué d'augmenter en 2021. Le nombre d'entreprises du S&P/TSX ayant une représentation féminine d'au moins 30 % est passé de 49% à 59%, et, au 31 décembre 2021, toutes les entreprises du S&P/TSX comptaient au moins une femme parmi leurs administrateurs.</p>	<p>DGIA n'a pas soutenu les candidatures du président du comité des mises en candidature ou le président du conseil d'administration de 841 entreprises n'affichant pas une représentation féminine de 30% sur son conseil d'administration (ou au moins deux femmes selon les régions) ou n'ayant pas de plan d'action et de cibles crédibles à cet effet.</p>
RÉGIME DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS	<p>14 entreprises canadiennes ont adopté pour la première fois le vote consultatif sur la rémunération des dirigeants (<i>Say on Pay</i>). Pour l'ensemble de ces votes, le plus bas taux d'approbation qu'une entreprise ait reçu fut de 24% en 2021, soit le plus faible taux des cinq dernières années.</p>	<p>DGIA a voté contre 43% des propositions de type <i>Say on Pay</i>. Les raisons d'opposition les plus courantes sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> des indemnités de départ jugées excessives; la présence d'options d'achat d'actions au sein des dispositifs de rémunération incitative; un taux de dilution global des actions destinées à la rémunération des dirigeants supérieur à 10%.
PROPOSITIONS D'ACTIONNAIRES	<p>Au Canada, 52 propositions d'actionnaires ont été retirées en 2021, soit 66% des propositions soumises. Malgré tout, 2021 fut l'année où le plus grand nombre de propositions ESG ont été soumises au vote depuis 2013.</p>	<p>DGIA a appuyé 78 % des propositions d'actionnaires relatives aux droits de la personne et 33% de celles qui portaient principalement sur des enjeux environnementaux.</p>

⁴ Les données sur l'exercice des droits de votes de 2021 n'incluent pas celles de la firme Hexavest, acquise en septembre 2021.

INTÉGRATION ESG

Une approche applicable dans tous les types de mandats

DGIA a développé une approche d'investissement responsable pouvant être intégrée dans l'ensemble des classes d'actifs, approches de gestion (active ou passive) et marchés (canadien ou mondial) gérés par ses gestionnaires et analystes. Les différents moyens que nous utilisons pour intégrer les pratiques ESG sont adaptés en fonction des mandats que nous gérons ainsi que des objectifs et priorités de nos clients. Nous avons bâti un modèle d'intégration qui permet à nos équipes d'identifier les facteurs de risque propres à chaque secteur et à chaque entreprise, en s'inspirant notamment des normes du *Sustainable Accounting Standards Board* (SASB).

Ensemble, nos spécialistes en investissement responsable et nos équipes de gestion collaborent pour analyser les pratiques ESG des émetteurs et des actifs, en s'attardant aux controverses majeures dans lesquelles certains d'entre eux sont impliqués et, plus important, à la manière dont ils gèrent les risques

qui en découlent. Nos recherches et analyses des pratiques ESG des émetteurs et des actifs s'appuient sur diverses sources de données spécialisées provenant de fournisseurs reconnus, comme *MSCI*, *ISS*, *Refinitiv* et *Trucost*.

Le modèle d'intégration ESG de DGIA

UNIVERS D'INVESTISSEMENT	ÉVALUATION DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE	ÉVALUATION DES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE	ENGAGEMENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS
 EXCLUSION DE SECTEURS CONTROVERSÉS Exemple: le tabac et les armes controversées	 OBJECTIFS ESG SPÉCIFIQUES Exemple: notation ESG, intensité carbone	ET	 Dialogues pour améliorer les pratiques des entreprises  Soumission de propositions d'actionnaire  Vote lors d'assemblées d'actionnaires pour influencer les décisions

NOUS EXCLUONS LES SECTEURS CONTROVERSÉS

Nous nous inspirons du *Pacte mondial des Nations Unies* (PMNU) pour appliquer un premier filtre d'exclusion normative à tous nos portefeuilles. Des exclusions supplémentaires peuvent ensuite être appliquées en fonction des objectifs et des préférences de nos différents partenaires et clients.

NOUS INTÉGRONS LES CRITÈRES ESG DANS LA RECHERCHE

En complément à l'analyse financière, les pratiques et performances ESG des émetteurs et des gestionnaires d'actifs sont considérées afin de mesurer les risques et de repérer les occasions susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur des placements à long terme. Ils tiennent compte des facteurs matériels propres à chaque secteur en s'inspirant notamment des normes SASB et des Objectifs de développement durable (ODD). Les considérations ESG sont intégrées dans le processus de sélection de titres, selon une méthodologie de filtrage positif ou négatif, ou selon notre classement ESG interne qui accorde un pointage entre 0 et 10 aux émetteurs. Ce pointage ESG fait partie des variables utilisées lors de la construction de portefeuille.

NOUS FIXONS DES OBJECTIFS ESG PRÉCIS

En fonction des mandats qui nous sont confiés, nous intégrons une dimension ESG dans nos objectifs de construction de portefeuille. Des cibles de décarbonisation et/ou de notations ESG sont ajoutées aux objectifs de placement de certaines de nos stratégies. Nos gestionnaires prennent en considération ces objectifs dans leur processus d'investissement, sans pour autant sacrifier les objectifs financiers.

NOUS SOMMES ACTIVEMENT ENGAGÉS AUPRÈS DES ÉMETTEURS, DES PARTENAIRES ET DES DÉCIDEURS

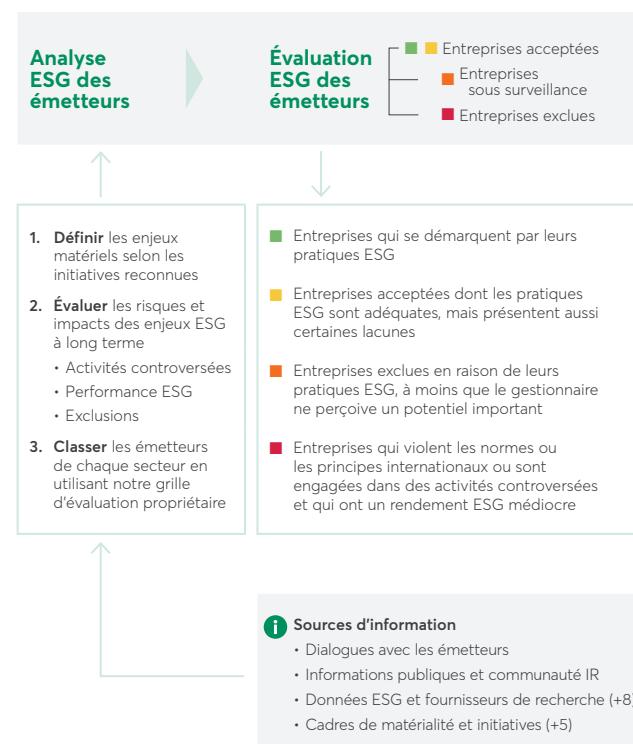
L'exercice des droits de vote, les dialogues avec les entreprises et les interventions auprès de décideurs publics sont des leviers fondamentaux pour inciter les émetteurs à améliorer leurs pratiques en matière de développement durable. Cet engagement est aussi exercé auprès de nos partenaires, comme les gestionnaires immobiliers ou les co-investisseurs, afin d'accélérer la prise en charge des considérations ESG.



Une méthodologie rigoureuse et une grille d'évaluation ESG développée par nos experts

Nos équipes s'appuient sur une méthodologie propre à DGIA pour intégrer les critères ESG dans la gestion de nos portefeuilles. Notre grille interne de notation ESG permet de définir les enjeux matériels pour chaque industrie et de catégoriser les émetteurs selon quatre niveaux: deux niveaux admissibles à l'investissement (l'un pour les émetteurs qui se démarquent et l'autre pour ceux ayant des pratiques adéquates mais présentant quelques lacunes), un niveau nécessitant une surveillance et une stratégie d'engagement, et un dernier niveau correspondant à ceux présentant des risques trop élevés pour être inclus dans nos portefeuilles.

GRILLE DE CLASSEMENT ESG DE DGIA



NORMES INTERNATIONALES AUXQUELLES LES PRATIQUES ESG DE DGIA SONT ALIGNÉES



Pacte mondial des Nations Unies

UNE GAMME DE STRATÉGIES ESG ET UNE APPROCHE SUR MESURE

Bien que nos convictions en matière d'investissement durable nous incitent à adopter des pratiques ESG pour l'ensemble de nos activités d'investissement, DGIA comprend la nécessité d'offrir des solutions adaptées aux besoins spécifiques des investisseur. Afin de maintenir des relations de confiance à long terme avec nos clients, nous prenons le temps de comprendre leurs besoins et leurs préoccupations en matière d'investissement responsable. Nous accompagnons nos clients dans leur propre démarche d'investissement responsable en proposant une gamme variée de stratégies en IR et en offrant des conseils pour développer des solutions sur mesure, adaptées selon les objectifs et les contraintes de chacun.

Portrait des différentes solutions d'investissement responsable de DGIA

STRATÉGIE	APPROCHE D'INVESTISSEMENT	Exclusions				Intégration dans l'analyse fondamentale et quantitative	Filtrage positif selon la notation ESG et/ou métrique ESG	Engagement actionnarial		Approche climatique
		Alignées sur le PMNU	Charbon	Énergie fossile	Autres exclusions			Dialogues	Votes	
Fonds privé GPD Actions canadiennes IR	Active	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations canadiennes	Active	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Fonds Actions et obligations corporatives canadiennes - décarbonisation	Active	✓	✓			✓		✓	✓	✓
Fonds Actions canadiennes dividendes élevées	Quantitative	✓	✓					✓	✓	✓
FNB Desjardins IR Mondial multifacteurs sans réserves de combustibles fossiles	Quantitative multifactorielle	✓	✓	✓			✓		✓	✓
Fonds DGIA Infrastructures privées mondiales	Active	✓	✓			✓	✓	✓	✓	✓
Fonds Placements immobiliers	Active	✓	✓			✓		✓		
Fonds Hexavest Actions mondiales ESG systématique	Active (quantitative)	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Fonds Hexavest Marchés émergents ESG systématique	Active (quantitative)	✓	✓			✓			✓	

Les pages qui suivent présentent, à titre illustratif, quelques exemples des processus d'intégration ESG utilisés par nos gestionnaires de portefeuille dans le cadre de leur mandat de gestion.

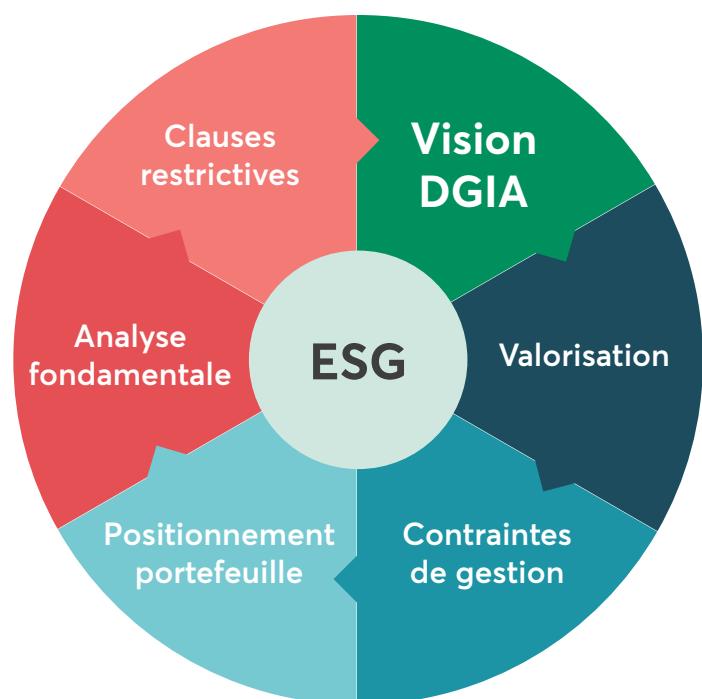
Revenu fixe: des outils spécialisés élaborés à l'interne et en constante évolution

DGIA gère près de 70 milliards de dollars d'actifs en revenu fixe, répartis dans des portefeuilles ayant des objectifs financiers ainsi que des exigences fiscales, réglementaires et comptables variées. L'équipe de gestion déploie ces actifs dans diverses catégories de titres à revenu fixe (obligations fédérales, provinciales, municipales, corporatives et actions privilégiées) dans une géographie principalement canadienne, et utilise une approche d'investissement basée sur l'analyse fondamentale.

UN PROCESSUS D'INTÉGRATION ESG QUI MISE SUR UNE COLLABORATION ÉTROITE ET EFFICACE

L'une des principales étapes de notre processus interne d'analyse du crédit obligataire comprend une analyse fondamentale des émetteurs ciblés, en mettant l'accent sur la qualité du crédit et le risque d'affaires, incluant les critères ESG qui pourraient avoir des conséquences importantes sur l'émetteur ou le secteur.

Les étapes de DGIA pour l'analyse de crédit



ÉTUDE DE CAS

Savoir évaluer les pratiques ESG des provinces

Depuis 2020, DGIA intègre un volet ESG à son analyse des provinces canadiennes. Celui-ci permet de relever les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance susceptibles d'avoir une incidence sur la valeur de nos investissements. Les critères pris en considération nous permettent de former une opinion sur la maturité des pratiques des gouvernements à l'égard de certains enjeux, comme les changements climatiques, la gestion de l'eau, les inégalités sociales, la démographie, l'engagement civique et la criminalité.

Exemple de données ESG analysées pour les obligations provinciales



ENVIRONNEMENT

- Émission de GES
- Demande finale d'énergie
- Volume d'eau prélevé
- Volume de déchets



SOCIAL

- Espérance de vie
- Taux de mortalité infantile
- Coefficient de GINI
- Taux de suicide
- Écart salarial fondé sur le genre et l'origine ethnique
- Écart du taux d'emploi (population par rapport à la population autochtone)
- Taux d'éducation universitaire



GOUVERNANCE

- Indice de gravité de la criminalité
- Crimes haineux
- Taux de participation aux élections provinciales



GENEVIEVE BACHAND
Analyste de crédit principale

La croissance du marché des obligations durables est indéniable. En 2021, les nouvelles émissions ont totalisé 1 024 milliards de dollars américains à l'échelle mondiale, en comparaison aux 600 millions de dollars américains de l'année précédente. On prévoit une croissance soutenue de ce marché qui devrait atteindre 1 500 milliards de dollars américains en 2022, selon S&P Global. L'intérêt des investisseurs pour les obligations durables est très fort.



FRANCIS SCOTT
Gestionnaire de portefeuille

Bien que le marché canadien connaisse une bonne croissance des émissions en obligations durables, nous aimons avoir une meilleure diversité d'émetteur présente dans notre marché domestique. Compte tenu de la concentration de l'économie canadienne dans le secteur énergétique, nous encourageons l'émergence d'obligations de transition, car nous sommes des vecteurs de changement.



UN NOUVEAU CADRE D'ANALYSE POUR LES OBLIGATIONS DURABLES

DGIA est un acteur d'envergure sur le marché canadien des obligations durables, avec 1,9 milliard de dollars investis dans ce type d'émission au 31 décembre 2021. Nos équipes possèdent une expertise reconnue et sont souvent consultées par les intervenants du marché canadien des capitaux. Nous avons récemment déployé un cadre interne d'évaluation des obligations durables afin d'identifier les éléments clés d'analyse, les assises pour nos dialogues avec les émetteurs et les étapes essentielles pour le suivi de ce type d'obligations. Même si une obligation peut être considérée comme durable par le marché, elle ne l'est pas nécessairement pour DGIA. Ce cadre d'analyse nous permet donc de définir l'admissibilité des obligations durables en tenant compte de divers critères, comme la qualité de crédit de l'émetteur, sa cote ESG et ses projets financés non reliés à des activités controversées.

Exemples de critères d'analyse ESG utilisés par DGIA pour l'évaluation des obligations durables

PILIERS	CRITÈRES
Engagement de l'émetteur	Les obligations durables liées à des engagements climatiques doivent afficher des objectifs alignés sur l'Accord de Paris et des cibles alignées sur la science.
Sélection et utilisation des fonds	Les obligations vertes doivent être alignées sur la taxonomie du <i>Climate Bond Standard</i> .
Gestion des fonds levés	Nous préconisons fortement un audit externe pour le suivi et l'allocation des fonds.
Rapport de suivi	Nous favorisons les indicateurs d'impact quantitatifs, appuyés par la science et en lien avec les objectifs de développement durable des Nations Unies.

NOS RÉALISATIONS EN 2021

- Retombées pour le Fonds Desjardins SociéTerre Obligations canadiennes:
 - réduction de 67,5% de l'intensité carbone par rapport à l'indice FTSE TMX (pour la portion investie en obligations corporatives seulement);
 - dialogues avec des émetteurs représentant 38% des actifs en portefeuille.
- 1,9 milliard de dollars en obligations durables dans nos portefeuilles obligataires.
- Développement d'un cadre d'analyse interne pour les obligations durables.
- Perfectionnement de notre méthodologie d'évaluation ESG pour les provinces canadiennes.
- Analyses et dialogues relatifs aux deux premières émissions d'obligations liées au développement durable au Canada (*Sustainability Linked Bond*).

INTÉGRATION ESG

Actions canadiennes : l'engagement actionnarial comme levier fondamental d'intégration

DGIA possède une grande expertise des marchés boursiers, notamment du marché boursier canadien. Notre équipe d'actions canadiennes fait appel à l'analyse fondamentale et à l'analyse des tendances dans le cadre de son processus de sélection de titres. Nos gestionnaires et analystes dédiés à cette classe d'actifs ont raffiné leur expertise en intégrant les enjeux ESG matériels propres à chacun des secteurs de l'économie et en collaborant étroitement avec l'équipe IR de DGIA.

LES CRITÈRES ESG EN COMPLÉMENT NATUREL DE L'ANALYSE FONDAMENTALE TRADITIONNELLE

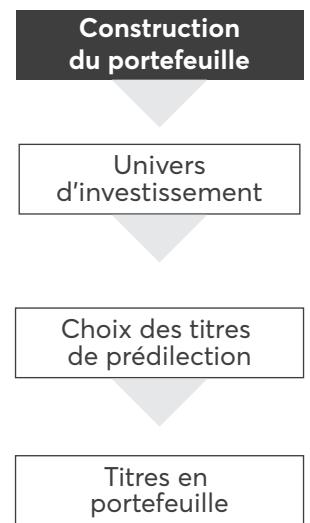
Notre processus d'investissement repose sur une approche agile et clairement définie qui permet à notre équipe de s'adapter rapidement aux conditions changeantes du marché. Nous croyons que notre approche fondée sur l'analyse fondamentale et le sentiment des investisseurs, tout en intégrant les analyses de notre équipe IR, permet de déterminer les meilleures entreprises pour générer de la valeur ajoutée. Notre analyse fondamentale vise à identifier des entreprises de qualité qui présentent un avantage concurrentiel clair par rapport à leurs pairs, une bonne santé financière et une équipe de direction solide. Nous veillons à identifier une thèse d'investissement

solide et des catalyseurs qui favoriseront la croissance à long terme. Nos gestionnaires analysent également le sentiment des investisseurs pour identifier les bons points d'entrée et de sortie et ajuster leurs positions.

L'incorporation des critères ESG fait partie intégrante du processus d'investissement. Les gestionnaires s'assurent que les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont pris en compte lors de leur sélection de titres grâce aux notations ESG fournies par les spécialistes de l'équipe IR de DGIA selon leur méthodologie interne. Cette démarche collaborative inclut également les dialogues avec les entreprises.

Processus d'investissement en actions canadiennes de DGIA

- 1 Repérage des entreprises - recherche et analyse des tendances
Analyse ESG intégrée et dialogues
- 2 Analyse fondamentale approfondie
Analyse ESG intégrée
- 3 Construction du portefeuille
Intégration des scores ESG internes
- 4 Gestion active du portefeuille et suivi du risque
Analyse des risques ESG et dialogues



LE PARCOURS D'UNE ENTREPRISE COTÉE EN BOURSE VERS LES PORTEFEUILLES D'Actions DE DGIA

Chaque secteur de l'économie, voire chaque entreprise, s'expose à des risques ESG particuliers. Notre équipe IR utilise une méthodologie d'évaluation interne qui tient compte de ces risques et de leurs conséquences sur la valeur à long terme des investissements. Son analyse mène à un classement des émetteurs selon quatre catégories:

Ce classement est mis à la disposition de nos gestionnaires de portefeuille, ce qui leur permet de facilement intégrer les facteurs ESG dans leurs analyses.

Le schéma ci-dessous illustre les différents parcours possibles d'un émetteur dans notre processus de construction de portefeuille et nos programmes d'engagement actionnarial. Ainsi, une société admissible, mais présentant certaines lacunes en matière de pratiques ESG pourra être incluse dans nos portefeuilles puis rencontrée dans le cadre d'un dialogue. À l'inverse, une société «sous surveillance»

sera soit substituée, soit conservée, mais incluse dans notre programme d'engagement actionnarial afin d'être incitée à améliorer ses pratiques ESG.



Équipe IR



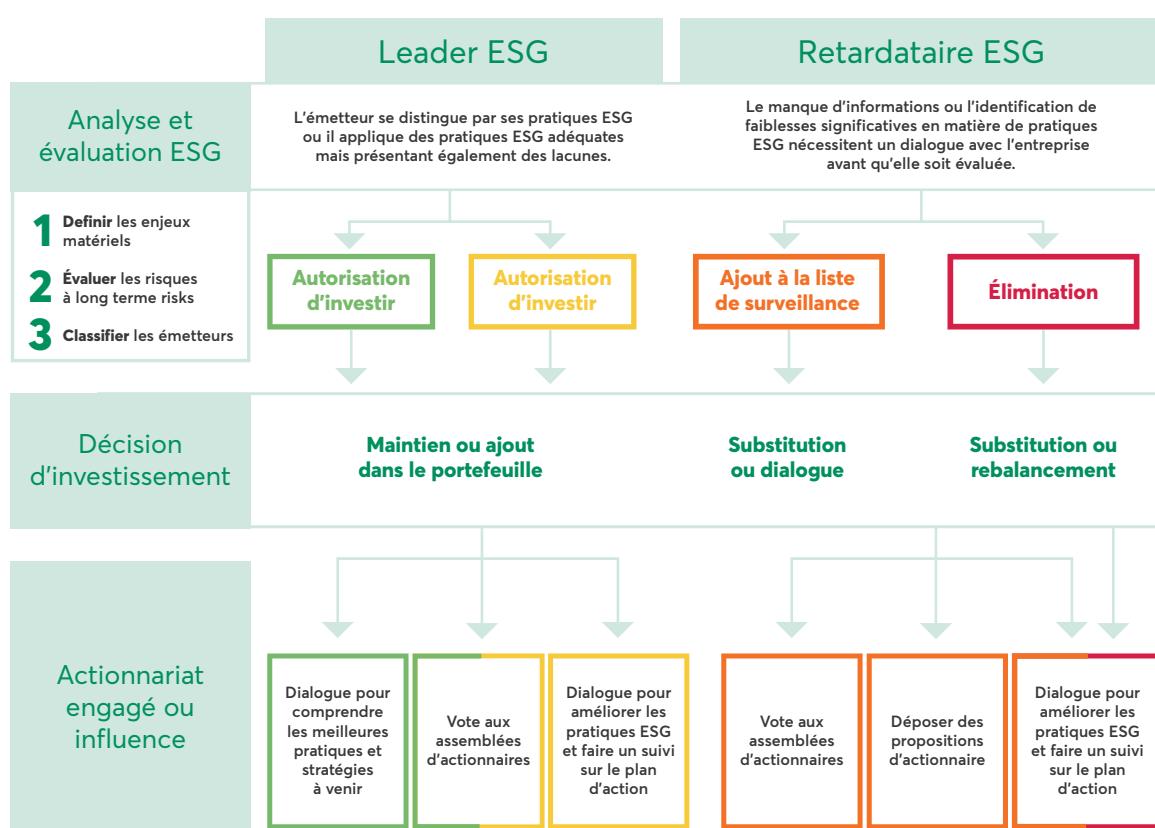
Gestionnaires de portefeuille



Équipe IR



Gestionnaires de portefeuille



ÉTUDE DE CAS

Quand l'engagement actionnarial mène à l'investissement

Chez DGIA, l'engagement actionnarial s'effectue non seulement une fois qu'une entreprise a été ajoutée en portefeuille, mais également avant, c'est-à-dire dans le cadre du processus d'analyse approfondie des titres. En 2021, notre équipe IR et nos gestionnaires de portefeuille d'actions canadiennes ont participé à un dialogue avec la haute direction d'une importante entreprise du secteur de la consommation. Celle-ci a su nous démontrer une intégration des enjeux matériels pour son industrie dans son modèle d'affaires, en plus d'une capacité à se fixer des objectifs concrets et à se donner les moyens de les atteindre. Bien que cette entreprise ait réussi à se positionner comme un leader ESG au cours des dernières années, elle continue de déployer des efforts pour s'améliorer et affiche une volonté de maintenir son leadership à l'échelle internationale. L'ouverture des dirigeants a donné lieu à un dialogue ouvert et transparent avec notre équipe, menant à la décision par nos gestionnaires d'initier une position dans le titre de l'entreprise.



NOS RÉALISATIONS EN 2021

Retombées pour le Fonds GPD Actions canadiennes IR:

- Réduction de 29 % de l'intensité carbone par rapport à l'indice S&P/TSX.
- Dialogues avec 46 % des sociétés en portefeuille.



PASQUALE POSTERARO

Gestionnaire de portefeuille

Bien que les entreprises qui composent l'univers d'investissement des marchés développés soient plus matures en matière de pratiques durables, cette classe d'actifs regorge de défis ESG. Du côté de l'environnement, l'intégration d'une stratégie liée aux changements climatiques dans le modèle d'affaires des émetteurs est devenue essentielle dans une vision à long terme. Pour le volet social, les relations avec les communautés, notamment les Premières Nations, ont donné lieu à plusieurs controverses ayant eu des impacts sociaux matériels au cours des dernières années. Finalement, une gouvernance saine, transparente et imputable demeure un pilier incontournable pour une croissance durable de la valeur d'une entreprise.



ANNE PERREAU

Gestionnaire de portefeuille

Lors de la sélection des titres, nous favorisons les émetteurs affichant un momentum ESG positif. Les analyses ESG des équipes IR ainsi que les dialogues que nous conduisons avec les entreprises nous permettent non seulement de comprendre la vision de l'entreprise, mais également d'apprécier le sérieux accordé par la haute direction aux pratiques ESG et l'alignement des initiatives avec ce qui est communiqué. Cette approche nous permet souvent d'identifier des occasions d'investissement, c'est-à-dire des entreprises dont les pratiques IR s'améliorent sans que ce soit encore reflété dans les pointages utilisés par l'industrie.



Actions de marchés émergents: l'art de gérer des risques ESG extrêmes

Au cours des dernières années, nos gestionnaires dédiés à la gestion des actions de marchés émergents ont développé une expertise pointue pour gérer les enjeux ESG, souvent extrêmes, propres aux pays émergents et à leurs entreprises. Au niveau environnemental, les plus gros pollueurs de la planète sont maintenant les pays émergents, et leurs populations en sont également les plus grandes victimes. Au niveau social, les inégalités sont, en général, beaucoup plus flagrantes dans les marchés émergents, notamment en ce qui a trait aux conditions de travail. Dans certains pays, elles sont parfois considérables et empêchent un développement stable et durable de l'économie. Or, la stabilité est vitale dans les pays qui dépendent beaucoup des investissements étrangers. Enfin, au niveau de la gouvernance, la corruption est parfois généralisée à l'ensemble d'un pays, ce qui est destructeur de valeur pour les sociétés cotées de ces marchés.

UNE INTÉGRATION TOUT AU LONG DU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Nos gestionnaires de marchés émergents appliquent un style de gestion top-down, qui implique que la plupart des décisions d'investissement concernent des thèmes, des pays, des secteurs et des devises. Il est donc indispensable d'intégrer les facteurs ESG en amont dans leur analyse. Acheter un panier de banques

brésiliennes, par exemple, nécessite de connaître et d'évaluer les risques ESG du Brésil et en particulier du secteur bancaire dans ce pays, plutôt que les risques de chaque banque. Cela dit, les risques ESG associés à une banque spécifique peuvent également être pris en compte dans le processus de sélection de titres.



ÉTUDE DE CAS

L'Inde, troisième plus important émetteur de gaz à effet de serre au monde

Les répercussions économiques et sociales de la piètre qualité de l'air sont flagrantes en Inde. Pendant plusieurs jours, à l'automne 2021, le gouvernement a dû fermer six centrales au charbon afin de réduire le smog autour de Delhi; les écoles ont fermé leurs portes, la circulation des camions a été limitée au transport de biens essentiels et les travaux de construction ont été interrompus. Nos recherches nous ont appris qu'environ 2 millions d'Indiens meurent chaque année de conditions associées à la pollution de l'air^{xv}. Les coûts économiques sont également significatifs: selon le Forum économique mondial, la baisse de productivité, des ventes au détail et du tourisme a retranché environ 3 % au PIB du pays en 2019. L'intégration de ce risque ESG dans notre portefeuille s'est notamment traduite par une souspondération de deux des secteurs indiens les plus polluants, soit les services aux collectivités et l'énergie, ainsi que par une réduction de notre exposition aux matériaux.



**JEAN-BENOIT
LEBLANC**

Gestionnaire
de portefeuille

Notre expérience des marchés émergents nous a enseigné que les rendements financiers dépendent autant de la bonne performance de nos idées que de notre capacité à éviter les pays, secteurs et titres qui sous-performent à cause d'une gestion déficiente, d'une mauvaise allocation du capital ou de scandales à répétition.



JULIEN TOUSIGNANT

Gestionnaire
de portefeuille



Nos recherches sur le terrain ont renforcé notre conviction que les investisseurs ont une responsabilité particulière lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement dans les pays émergents. La pollution extrême, par exemple, est très perceptible en Chine et en Inde et des incidents mortels fréquents sont observés dans des usines et des sites miniers en Afrique du Sud et au Brésil. Beaucoup de décès qui auraient pu être évités si les normes de sécurité internationales étaient respectées.



TROIS EXEMPLES D'INTÉGRATION DES ENJEUX ESG AU NIVEAU MACROÉCONOMIQUE

1. Si l'économie d'un pays dépend énormément du pétrole

Ce type d'enjeu accroît la vulnérabilité du pays, car, à long terme, la transition énergétique peut finir par peser sur sa croissance économique. Nos perspectives macroéconomiques tiennent compte de ces risques, en complément à notre analyse traditionnelle (offre/demande, prix des matières premières, etc.), ce qui peut ultimement se traduire par la décision de réduire l'exposition du portefeuille à un pays.

2. Si une industrie doit faire face à des enjeux ESG importants

Toutes choses étant égales par ailleurs, si nous jugeons qu'une industrie présente plus de risques ESG qu'une autre, nous aurons tendance à être plus négatifs lors de nos conclusions au sujet de ses perspectives macroéconomiques.

3. Si les risques ESG d'une industrie dépendent du pays

Les risques ESG associés à la Turquie, par exemple, rendent son secteur bancaire plus risqué malgré une gouvernance généralement meilleure que la moyenne. À l'inverse, les banques en Inde ont des pratiques plutôt opaques, mais l'amélioration du contexte réglementaire sera prise en compte.

NOS RÉALISATIONS EN 2021

- L'intensité carbone du portefeuille a été 28% inférieure à celle de son indice de référence.
- Ajout en temps réel de données ESG (pointages des titres et empreinte carbone du portefeuille) dans notre système de négociation.
- Reddition de compte trimestrielle grâce à la publication d'une lettre ESG consacrée aux marchés émergents.
- Construction d'un classement ESG par pays et par secteur fondé sur une agrégation de plusieurs données ESG liées aux entreprises.



INTÉGRATION ESG

Immobilier: un soutien constant des gestionnaires d'immeubles pour améliorer les performances ESG

Les propriétés dans lesquelles nos gestionnaires investissent sont situées partout au Canada et sont très diversifiées: immeubles de bureaux, immeubles industriels et commerciaux, immeubles résidentiels, terrains, etc. DGIA intègre les critères ESG dans les investissements immobiliers depuis 2018. Cette intégration s'effectue à toutes les étapes du processus de gestion des actifs et pour tous les types d'immeubles présents dans le portefeuille. Elle repose sur une collaboration étroite entre notre équipe de gestion des placements immobiliers, nos spécialistes en IR et les gestionnaires d'immeubles.

UN CADRE STRATÉGIQUE AMBITIEUX POUR L'INTÉGRATION DES ENJEUX ESG DANS LES ACTIFS IMMOBILIERS



Engagement continu avec les gestionnaires d'immeubles

Nous tenons des réunions trimestrielles avec les gestionnaires d'actifs immobiliers et collaborons régulièrement avec les gestionnaires d'immeubles.



Participation au sondage Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)

Nous prenons part à ce sondage depuis 2018. En 2021, notre performance a montré une amélioration avec une cote de 75 (ou 3 étoiles).



Certifications LEED et BOMA BEST

97% des immeubles de notre portefeuille immobilier ont une certification durable. Les certifications comprennent l'amélioration des performances en matière d'efficacité énergétique, de gestion de la santé et de la sécurité et d'autres critères qui amélioreront la durabilité globale des bâtiments.



Promotion des meilleures pratiques ESG auprès des gestionnaires d'immeubles

Nous avons mis en place des lignes directrices ESG pour les actifs immobiliers, identifiant les perspectives et les meilleures pratiques pour chaque type de propriété. Notre équipe travaille en étroite collaboration avec les gestionnaires d'immeubles afin de mettre en œuvre des changements conformes à ces directives et d'améliorer leurs pratiques commerciales.



Grille d'évaluation propriétaire

Nous avons créé une grille d'évaluation ESG que nous maintenons à jour pour chaque gestionnaire immobilier, ce qui nous permet d'effectuer des analyses comparatives de tous les actifs immobiliers de DGIA et d'analyser l'évolution des performances ESG.



Des canaux de communication structurés pour rester à jour

Nos gestionnaires et nos experts IR se rencontrent mensuellement pour discuter des changements et des progrès réalisés sur le plan ESG, échanger sur les principales tendances et mettre en œuvre des programmes qui profiteront à notre portefeuille.

ÉTUDE DE CAS

Complexe Desjardins, modèle de durabilité en matière d'immobilier

Situé au 150, rue Sainte-Catherine Ouest, le Complexe Desjardins est l'immeuble multifonctionnel le plus important et le plus visité de Montréal. En 2019, le centre commercial du complexe a remporté la troisième place pour les Electrobacs les plus performants du Québec. Electrobac est un programme de collecte destiné au recyclage des appareils électroniques afin de réduire les déchets. De plus, en 2020, l'immeuble a remporté le prix «Amélioration de la performance énergétique» pour le Défi énergie en immobilier, organisé par l'Association des propriétaires et des administrateurs d'immeubles (BOMA). Le complexe est également un pôle d'engagement local avec plus de 200 activités offertes gratuitement au public chaque année. Desjardins a acquis 50% de cet édifice en 1976 et en est le propriétaire unique depuis 1996. Cet édifice est l'un des mieux cotés dans notre grille d'analyse des actifs immobiliers et fait figure d'exemple à suivre en matière de pratiques durables. Détails de la transaction:

- Date d'acquisition: 1976
- Localisation: Montréal (Québec)
- Avantages ESG:
 - Certification Gold par BOMA BEST
 - Multiples partenariats de programmes de recyclage
 - Agriculture urbaine et ruches sur le toit
 - 14 stations de recharge pour voitures électriques et une superstation avec 4 terminaux
 - Réduction des émissions: 30% depuis 2017



FRANK SINCLAIR

Gestionnaire de portefeuille



PIERRE GAGNON

Gestionnaire de portefeuille



La performance et les progrès ESG sont non seulement importants pour les immeubles existants, mais aussi pour tous les projets en développement. Par conséquent, nous insérons des clauses ESG dans les contrats lorsque cela est possible. Ces clauses comprennent le niveau de certification, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la performance des bâtiments. La transition de tous nos actifs immobiliers vers la réduction des émissions de carbone et l'amélioration des performances ESG ne peut se faire que par le travail d'équipe et la communication continue entre tous les intervenants.

UNE GRILLE D'ANALYSE ESG EXCLUSIVE À DGIA ET DES LIGNES DIRECTRICES POUR LES ACTIFS IMMOBILIERS

Notre grille d'analyse interne a été conçue pour mesurer la performance des gestionnaires d'immeubles en matière de cibles, d'activités de mobilisation, d'audits, d'empreinte et de disponibilité des données liées aux services publics. Elle met en évidence les améliorations apportées par les gestionnaires d'immeubles et les points d'amélioration potentiels.

En 2021, nous avons également introduit des lignes directrices ESG que nous fournissons aux gestionnaires d'immeubles pour les aider à améliorer leurs pratiques

en matière de développement durable. Ces lignes directrices comprennent des renseignements sur la certification, l'énergie et le carbone, la gestion de l'eau et des déchets, la santé et le bien-être, la connectivité de l'emplacement, la mobilisation des parties prenantes, les risques liés aux changements climatiques et la reddition de compte. Enfin, elles fournissent aussi des indicateurs en matière d'attentes et de mesures exemplaires.

Échantillon de la grille d'analyse ESG de DGIA pour les actifs immobiliers

Gestionnaire de portefeuille	Catégorie	Performance Relative*
	Couvertures des données des services publics (énergie, eau, déchet)	▲
	Certifications (BOMA, LEED, ENERGY STAR)	▲
	Cibles (énergie, GES, eau, déchet)	▲
	Activités d'engagement (locataire /engagement auprès de la communauté)	▲
	Audits (énergie, eau, déchet, santé et sécurité)	▼
	Intensités (énergie, GES, eau, déchet)	▲

* La performance est mesurée par rapport à la moyenne du portefeuille de DGIA par classe d'actifs.

NOS RÉALISATIONS EN 2021

- 97% de nos actifs immobiliers sont certifiés durables, ce qui nous rapproche de notre objectif de détenir uniquement des bâtiments certifiés LEED ou BOMA BEST d'ici 2023.
- Nous avons obtenu une cote de 75 (ou 3 étoiles) au sondage du GRESB.
- Nous avons créé et fourni des lignes directrices ESG aux gestionnaires d'immeubles pour les aider à améliorer leurs pratiques.

Infrastructures: au cœur de la transformation post-pandémique et de la nouvelle normalité

Notre équipe d'infrastructures surveille de nombreux secteurs, notamment les énergies renouvelables, les services publics, les transports, les communications et les infrastructures sociales. Le réseau d'affaires international, développé depuis plus de dix ans, permet aux gestionnaires de portefeuille de saisir les meilleures occasions d'investissement, qu'il s'agisse de projets existants ou en développement. Après s'être définitivement jointe à DGIA en 2021, l'équipe a entamé et développé une collaboration étroite avec l'équipe IR et a adopté une approche ferme en matière d'intégration des critères ESG dans le processus de sélection des actifs.

UN PROCESSUS SOLIDE QUI RESPECTE LES NORMES ÉLEVÉES DE DGIA

L'équipe d'infrastructures a mis au point un cadre basé sur la conviction que les facteurs ESG doivent être intégrés tout au long du processus d'investissement.

Sélection

Identification des risques et des occasions ESG, intégration des enjeux ESG dans la vérification diligente des investissements ainsi que dans le processus de sélection des actifs, des gestionnaires et des partenaires.

Acquisition

Inclusion des critères ESG dans les contrats et les lettres complémentaires, le cas échéant.

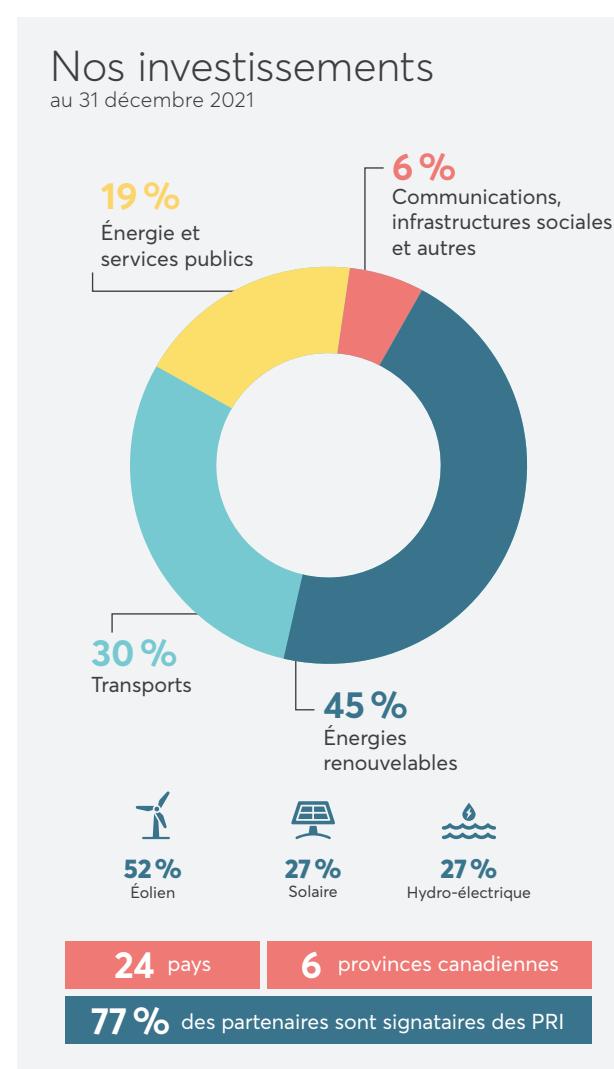
Gestion d'actifs

Surveillance de la performance ESG, des engagements, et des plans d'action.

Reddition des comptes

Divulgation sur une base annuelle de nos activités de placement alternatif responsable auprès des PRI.

L'équipe compte également sur un questionnaire de vérification diligente complet pour soutenir son évaluation ESG des actifs potentiels et des gestionnaires de fonds. Les renseignements recueillis sont ensuite utilisés pour compléter une grille d'évaluation propriétaire. La discipline et le processus d'évaluation efficace de l'équipe font en sorte que nous obtenons un portrait juste du cheminement des actifs et des partenaires concernant leurs progrès ESG.



À QUOI FAUT-IL S'ATTENDRE DE L'ÉCONOMIE VERTE POST-PANDÉMIQUE?

Après deux années de pandémie, les bilans gouvernementaux sont maintenant plus fragiles que jamais, mettant de l'avant les besoins en capitaux provenant du secteur privé. Cet environnement a également conduit à des changements importants dans les domaines de la transition énergétique, de l'électrification des transports et de l'efficacité énergétique, qui occupent maintenant une place importante dans la classe d'actifs des infrastructures.

Accélération des engagements des gouvernements

Selon BloombergNEF, les investissements mondiaux liés à la transition énergétique ont augmenté significativement (de 595 G\$ en 2020 à 755 G\$ en 2021), alors que l'énergie solaire et éolienne représentent maintenant les sources d'énergie les moins chères dans la grande majorité des pays^{xvi}. À titre d'exemples, le président des États-Unis, Joe Biden, a proposé un plan d'infrastructures axé sur le climat de 2300 milliards de dollars^{xvii} et le Canada a lancé une initiative de 22 milliards de dollars en infrastructures vertes^{xviii}. Sur le plan des télécommunications, la pandémie a mis en lumière la nécessité de pouvoir compter sur des réseaux fiables et l'importance de les rendre accessibles en milieu rural.

Mise en évidence des inéquités sociales et économiques persistantes

La COVID-19 a fait ressortir des inégalités sociales et économiques existantes et persistantes, révélant que nous sommes loin de l'équité en matière d'accès aux infrastructures durables. La situation sanitaire a touché de façon disproportionnée les personnes à faible revenu et vivant dans des collectivités mal desservies. Elle a souligné l'importance des infrastructures sociales dans les domaines des soins de santé, des installations sanitaires, du logement et de l'éducation.

Révélation de l'importance critique des infrastructures résilientes pour les générations futures

Cette nouvelle sensibilisation crée des occasions d'investissements dans les infrastructures vertes et sociales pour le secteur privé. *Oxford Economics* et *Global Infrastructure Hub* estiment que l'écart entre les besoins en infrastructures et le rythme actuel des investissements est de 15 billions de dollars^{xix}.



ROBERT BLAIS
Gestionnaire de portefeuille

Les infrastructures joueront un rôle crucial dans l'économie verte post-pandémique et dans l'accès aux secteurs essentiels des soins de santé, des services sanitaires et de l'éducation. Cela se traduira potentiellement par d'énormes occasions d'investissement.



MÉLISSA BOUCHER
Conseillère

La nécessité de réduire les GES pour lutter contre les changements climatiques se traduit de plus en plus par l'élaboration de plans de transition énergétique formels par les gouvernements. Cette réalité souligne l'importance du secteur des énergies renouvelables pour atteindre ces objectifs, incluant les technologies et ressources requises pour accompagner cette transition.

ÉTUDE DE CAS

Partenariat avec *Power Sustainable* en infrastructure énergétique

Power Sustainable est une plateforme d'investissement dédiée au secteur des énergies renouvelables en Amérique du Nord. Avec un investissement de 330 millions de dollars, le Mouvement Desjardins est l'investisseur principal du partenariat. Par l'intermédiaire de *Potential Renewables* et de *Nautilus Solar Energy*, filiales en propriété exclusive de *Power Sustainable Capital* et propriétaires-exploitants intégrés d'actifs de production d'énergie renouvelable, le partenariat déployera initialement un milliard de dollars dans des actifs en développement, en construction et en exploitation en Amérique du Nord. La conviction centrale du partenariat est que la performance ESG est essentielle à la création de valeur durable et au succès économique. Les actifs renouvelables sont essentiels pour les communautés et pour atteindre les objectifs énergétiques des gouvernements.

Détails de la transaction:

- Date d'acquisition: 2021
- Localisation: Amérique du Nord
- Partenaires: *Power Sustainable Capital inc.*, *Great-West Lifeco*, Banque Nationale du Canada, Après-demain SA
- Avantages ESG:
 - Capacité énergétique de plus de 1 GW et capacité potentielle de 1,6 GW
 - Électrification de plus de 340 000 foyers au profit de l'économie locale
 - Réduction des émissions: plus de 1,8 million de tonnes métriques de CO₂ par année



NOS RÉALISATIONS EN 2021

- Un jalon important a été franchi avec 1,5 milliard de dollars d'actifs sous gestion dans des infrastructures d'énergie renouvelable.
- Une intégration formelle des enjeux ESG dans le processus d'investissement et de surveillance des actifs grâce au développement d'un questionnaire

- de vérification diligente (permettant d'évaluer les gestionnaires de fonds et les actifs) et d'une liste d'indicateurs de performance à suivre.
- Le lancement du Fonds Infrastructures privées mondiales incluant des considérations ESG.

INTÉGRATION ESG

L'investissement quantitatif, ou comment rehausser l'intégration ESG grâce à une approche systématique

Pour répondre aux besoins des investisseurs qui souhaitent une stratégie d'investissement durable plus soutenue, DGIA offre des solutions quantitatives utilisant des processus de filtrage ESG sophistiqués: le FNB Investissement responsable Desjardins, la stratégie Actions mondiales ESG systématique Hexavest et la stratégie Actions marchés émergents ESG systématique Hexavest. Le texte ci-dessous présente en plus de détails la façon dont nous intégrons les métriques ESG dans ces deux dernières stratégies.

CRÉER UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT COMPOSÉ UNIQUEMENT DE LEADERS ESG

DGIA utilise une méthodologie ESG propriétaire qui implique à la fois des processus de filtrage négatifs et positifs. Cette approche sophistiquée nous permet de bâtir des univers ESG qui peuvent être ajustés selon différents degrés d'intensité des critères ESG.

Les deux stratégies quantitatives Hexavest investissent dans des univers d'entreprises qui sont des leaders dans leur secteur d'activités selon plusieurs critères ESG. Ces univers d'entreprises admissibles sont créés grâce à une approche de filtrage qui se traduit notamment par l'exclusion des plus grands émetteurs de carbone et des producteurs de tabac. Le processus de construction de portefeuille est basé sur une approche systématique et un modèle multifactoriel permettant d'exploiter des sources d'alpha variées, ayant démontré leur persistance par le passé et dont les perspectives sont rationalisables.

Notre approche quantitative de construction de portefeuille est basée sur le processus suivant:

1. Exclusions systématiques.
2. Application de filtres positifs et négatifs: cette étape vise à éliminer les entreprises ayant des pratiques nuisibles selon nos critères ESG et à récompenser les entreprises aux meilleures pratiques ESG afin de parvenir à un panier de titres admissibles pour l'investissement.
3. La construction de portefeuille fait appel à un modèle quantitatif multifactoriel pour maximiser l'exposition aux signaux tout en respectant les contraintes de diversification du portefeuille.

NOTRE MÉTHODOLOGIE ESG EN PRATIQUE

La méthode de filtrage ESG utilisée pour les stratégies quantitatives Hexavest inclut des filtres positifs et négatifs. Nos filtres négatifs sont utilisés pour repérer les sociétés qui exercent des activités nuisibles dans les sphères ESG. Par exemple, les sociétés qui génèrent des émissions de carbone importantes, qui font l'objet de vives controverses et qui affichent un taux de mortalité élevé au travail sont systématiquement exclues. Au 31 décembre 2021, notre approche de filtrage ESG a mené à l'exclusion de 898 entreprises. Les filtres positifs favorisent l'inclusion des chefs de file pour plusieurs critères ESG. 378 sociétés étaient admissibles à l'investissement.

À la fin de 2021, la stratégie affichait une empreinte carbone et une utilisation de l'eau nettement inférieures à celles de l'indice MSCI Monde, principalement en raison des filtres négatifs de notre méthodologie ESG. En éliminant les principaux émetteurs de carbone, nous avons réduit l'intensité carbone de 93% par rapport à l'indice. Quant à la consommation d'eau du portefeuille, elle avait été réduite de 99,9% après l'élimination des plus grands consommateurs d'eau. Dans l'ensemble, le portefeuille affichait de solides qualités en matière de durabilité, surpassant l'indice pour une majorité des mesures ESG.

ÉTUDE DE CAS

Utilisation de l'eau: un critère crucial

Selon l'ONU, 785 millions^{xx} de personnes ne disposent pas de services de base d'approvisionnement en eau potable. Sans surprise, deux secteurs économiques ont une responsabilité disproportionnée à cet égard. Le secteur des services aux collectivités est le plus grand consommateur d'eau de l'indice MSCI Monde, suivi du secteur des matériaux. Dans le premier, l'eau est souvent utilisée pour produire de la vapeur pour les turbines, les chaudières et le refroidissement. Dans le second, l'eau est utilisée dans le traitement des minéraux ou des produits chimiques, ce qui génère des résidus. Les entreprises ont un rôle central à jouer en ce qui a trait à la consommation d'eau. Nous croyons qu'elles devraient chercher à réduire au minimum leur prélèvement provenant des sources municipales, des puits ou des lacs et rivières avoisinants. Par conséquent, les données sur la consommation d'eau sont au cœur de notre méthode ESG. Plus précisément, la donnée liée à l'utilisation de l'eau évalue la quantité totale d'eau prélevée en mètres cubes par million de vente nette, en dollars américains. Les sociétés peuvent être exclues ou incluses en fonction de cette information. Celles qui comptent parmi les plus grands consommateurs de l'indice MSCI Monde ou les plus grands consommateurs par rapport à leurs pairs sont exclues, tandis que celles qui consomment moins d'eau sont favorisées. Ainsi, notre portefeuille affiche une utilisation d'eau nettement inférieure à celle de son indice.



NELSON CABRAL

Gestionnaire
de portefeuille



**VÉRONIQUE
MARCHETTI**

Analyste IR,
Marchés publics

La quantité, la qualité et la disponibilité des données ESG se sont considérablement améliorées ces dernières années, ce qui en fait un élément approprié d'une stratégie quantitative systématique. Il est de plus en plus facile pour les gestionnaires de portefeuille d'intégrer les données ESG à plusieurs étapes du processus d'investissement, avec des degrés d'importance et d'impact variables.



La stratégie Actions mondiales ESG systématique Hexavest en chiffres

STATISTIQUES	HEXAVEST	MSCI MONDE
Environnement		
Émissions de carbone (t éq. CO ₂ /G\$)	7	59
Intensité carbone (t éq. CO ₂ /ventes)	8	120
Utilisation de l'eau (m ³ /M\$ de revenu)	58	11 975
Taux de recyclage des déchets	74%	68%
Utilisation des énergies renouvelables	35%	40%
Divulgation des émissions par les entreprises	98%	88%
Social		
Taux de mortalité par 100 000 employés	0,2	1,0
Accès à des produits à bas prix	19%	22%
Femmes aux postes de direction	35%	32%
Écart salarial (PDG / salaire moyen)	177	240
Gouvernance		
Rémunération liée au développement durable	24%	34%
Indépendance des membres du CA	76%	79%
Rôles séparés pour PDG et président du CA	70%	51%
Femmes au conseil d'administration	31%	30%

NOS RÉALISATIONS EN 2021

- Création d'un nouvel univers d'investissement ESG pour les marchés émergents et lancement de la stratégie Actions marchés émergents ESG systématique Hexavest.
- Ajout de six nouveaux critères à notre méthodologie de création d'univers ESG, améliorant l'intégration des variables «S» (femmes aux postes de direction, écart salarial pour PDG par rapport au salaire moyen et dons par million de revenu) et des variables «G» (rôles séparés pour PDG et président du CA, rémunération liée au développement durable et objectifs à long terme).
- Lancement de notre lettre ESG trimestrielle couvrant des enjeux ESG critiques.

Collaborer pour accroître nos répercussions et mobiliser notre communauté

En 2021, DGIA a continué de déployer ses leviers d'influence en participant à de nombreuses initiatives et en jouant un rôle actif dans l'écosystème de l'investissement responsable. En outre, nos experts ont pris parole ou position à plus de quarante occasions, en intervenant par exemple dans des panels de discussion ou à des groupes de travail, ou en collaborant à des articles publiés dans les médias. Nos efforts se reflètent dans plusieurs types de dossiers et de projets ayant un objectif commun: créer de la valeur durable et promouvoir une vision de performance à long terme ayant des retombées positives pour la société.

INTERVENIR AUPRÈS DES AUTORITÉS RÈGLEMENTAIRES

Nous croyons que l'engagement auprès des décideurs est l'un des leviers d'influence les plus porteurs en matière d'investissement responsable. C'est la raison pour laquelle nous participons activement à des initiatives qui interpellent les autorités publiques. En 2021, nous avons notamment signé la *Déclaration mondiale des investisseurs* aux gouvernements du G20 en prévision de la COP26. Cette lettre, signée par 457 investisseurs représentant 41 000 milliards de dollars américains d'actifs, appelait les gouvernements à accélérer leurs actions pour lutter contre la crise climatique.

SENSIBILISER LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Nous avons également poursuivi nos efforts afin de favoriser l'acceptation et l'application des principes pour l'investissement responsable en participant à titre de panélistes lors de conférences et en assurant une présence dans les médias.

Voici deux exemples de contributions de la part de nos spécialistes:

- Rédaction d'un article publié dans l'édition de mars de *Finance et investissement* présentant notre approche pour intégrer les questions de diversité dans notre processus d'investissement.
- Participation à un événement organisé par l'*Institut des administrateurs des sociétés* afin de discuter des changements fondamentaux que la finance durable apporte sur les marchés des capitaux.

PARTAGER NOTRE EXPERTISE ET NOTRE SAVOIR-FAIRE

Nous croyons à l'importance de faire notre part pour former et éduquer la communauté financière et la prochaine génération de professionnels de l'investissement. Par exemple, nous siégeons au conseil consultatif du *Montreal Social Value Fund*, le premier groupe d'investissement d'impact dirigé par des étudiants au Québec.

PARTICIPER À DES INITIATIVES COLLABORATIVES AVEC D'AUTRES INVESTISSEURS

Chez DGIA, nous sommes convaincus qu'en combinant notre voix à celle d'autres investisseurs institutionnels, nous participons à un vecteur fondamental pour faire progresser l'adoption de pratiques durables par les entreprises. En 2021, nous avons participé à plusieurs initiatives collaboratives dont voici trois exemples:

- Desjardins est l'un des 35 signataires fondateurs de la *Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques*, qui engage les institutions financières canadiennes à contribuer à la lutte contre les changements climatiques avec leurs pratiques d'investissement.
- DGIA est devenue signataire de l'initiative *FAIRR*, un regroupement d'investisseurs axé sur les risques ESG dans le secteur alimentaire mondial.
- Nous avons également joint l'initiative *Climate Action 100+*, une coalition d'investisseurs mondialement reconnue qui incite les grands émetteurs de gaz à effet de serre à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre les changements climatiques.



ANNEXE

Liste complète des dialogues de DGIA en 2021

ENJEUX PRIORITAIRES				
	Assurer une gouvernance forte, intégrée et résiliente	Développement d'une économie juste, équitable et inclusive	Protection de la biodiversité et du capital naturel	Transition vers une économie sobre en carbone
Biens de consommation de base				
Alimentation Couche-Tard inc.	✓	✓	✓	
CVS Health			✓	✓
Empire Company Limited	✓	✓	✓	✓
Les Aliments Maple Leaf inc.	✓	✓		✓
Metro inc.				✓
Mondelēz International	✓	✓	✓	
Restaurant Brands International inc.	✓	✓		
Saputo inc.	✓	✓		✓
The North West Company inc.	✓	✓		
Consommation discrétionnaire				
Aritzia inc.	✓	✓		
Dollarama inc.		✓		
Dollar General		✓	✓	
Dollar Tree		✓		
D.R. Horton inc.	✓	✓		
Les Vêtements de Sport Gildan inc.		✓		✓
McDonald's	✓	✓		
Target	✓	✓	✓	
TJX	✓	✓		
Énergie				
Canadian Natural Resources Limited				✓
Cenovus Energy inc.	✓			✓
Compagnie Pétrolière Impériale Limitée	✓			✓
Corporation TC Énergie				✓
Enbridge inc.				✓
EOG Resources inc.				✓
Pembina Pipeline Corporation	✓			✓
Suncor Énergie inc.	✓			✓
Tidewater Renewables Ltd	✓			✓
Valero Energy Corp.	✓			✓

ENJEUX PRIORITAIRES				
	Assurer une gouvernance forte, intégrée et résiliente	Développement d'une économie juste, équitable et inclusive	Protection de la biodiversité et du capital naturel	Transition vers une économie sobre en carbone
Finance				
Banque Nationale du Canada				✓
Definity Financial Corp.	✓			✓
Dream impact Trust	✓			
Element Fleet Management Corp.	✓			✓
Financière Sun Life inc.				✓
First Republic Bank	✓	✓		✓
Groupe Banque mondiale		✓		
Groupe TMX Limitée	✓			
iA Groupe financier	✓			
Intact Corporation financière		✓		
La Banque de Nouvelle-Écosse			✓	
La Banque Toronto-Dominion	✓		✓	
Power Corporation du Canada	✓			
Société canadienne d'hypothèques et de logement			✓	
U.S. Bancorp	✓		✓	
Valeurs mobilières Desjardins	✓			
Immobilier				
AIMCo Realty Investors LP		✓		✓
La Fiducie de placement immobilier Allied REIT	✓			
La Fiducie de placement immobilier Canadian Apartment Properties				✓
La Fiducie de placement immobilier Granite	✓			
La Fiducie de placement immobilier industriel Dream REIT	✓			
La Fiducie de placement immobilier InterRent	✓			
La Fiducie de placement immobilier Minto Apartment			✓	
La Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix			✓	
La Fiducie de placement immobilier RioCan	✓	✓		
La Fiducie de placement immobilier SmartCentres	✓			

ENJEUX PRIORITAIRES				
	Assurer une gouvernance forte, intégrée et résiliente	Développement d'une économie juste, équitable et inclusive	Protection de la biodiversité et du capital naturel	Transition vers une économie sobre en carbone
Industrie				
Aéroports de Calgary	✓			✓
Aéroport de Montréal			✓	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto			✓	✓
Boyd Group Services inc.	✓			✓
Carbon Streaming Corp.			✓	✓
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée				✓
Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada				✓
Construction Reliance du Canada Itée				✓
CoStar Group	✓			
Finning International Inc.	✓	✓		
GDI Services aux immeubles inc.	✓			
GFL Environmental inc.	✓	✓		✓
Groupe SNC-Lavalin inc.			✓	✓
H2O Innovation inc.				✓
La Compagnie Électrique Lion	✓	✓		✓
Savaria Corporation	✓			
Stantec inc.				✓
TFI International inc.	✓			✓
Matériaux				
Barrick Gold Corporation			✓	✓
First Quantum Minerals Ltd			✓	✓
Mines Agnico Eagle Limitée			✓	✓
Newmont Mining Corp.				✓
Nutrien Ltd	✓			✓
Wheaton Precious Metals Corp.	✓	✓		
Santé				
AbbVie	✓			✓
Biogen	✓	✓		✓
Johnson & Johnson	✓	✓		

ENJEUX PRIORITAIRES				
	Assurer une gouvernance forte, intégrée et résiliente	Développement d'une économie juste, équitable et inclusive	Protection de la biodiversité et du capital naturel	Transition vers une économie sobre en carbone
Pfizer			✓	
Universal Health Services	✓	✓		
Ventas Canada Finance Limited		✓		✓
Services aux collectivités				
DTE Energy				✓
Public Service Enterprise Group				✓
Services de télécommunication				
AT&T inc.	✓	✓		
Québecor inc.	✓	✓		✓
Rogers Communications Canada inc.				✓
Société TELUS Communications		✓		
Verizon Communications inc.	✓	✓		✓
Souverain				
Gouvernement de l'Alberta				✓
Gouvernement du Canada				✓
Technologies de l'information				
CGI inc.	✓	✓		✓
Microsoft	✓	✓		
Société Nuvei	✓			

Références

- i. UN environment programme [En ligne]. COP26 ends with agreement but falls short on climate action, 15 novembre 2021. Disponible: <https://www.unep.org/news-and-stories/story/cop26-ends-agreement-falls-short-climate-action>
- ii. Desjardins [En ligne]. Desjardins à l'avant-scène de la lutte contre les changements climatiques, 19 octobre 2021. Disponible: <https://www.desjardins.com/qc/fr/nouvelles/desjardins-a-l-avant-scene-de-la-lutte-contre-les-changements-cl.html>
- iii. L'initiative pour les sables bitumineux carboneutres [En ligne]. Aider le Canada à atteindre ses objectifs climatiques. Consulté le 27 avril 2022 sur <https://www.oilsandspathways.ca/fr/>
- iv. McKinsey & Company, MSCI, BCG, Deloitte, CIBC et gouvernement du Canada.
- v. McKinsey & Company, MSCI, BCG, Deloitte, CIBC et gouvernement du Canada.
- vi. IGOPP [En ligne]. Rémunération des dirigeants: Trancher le nœud gordien, 2017. Disponible: <https://igopp.org/payer-pour-la-valeur-ajoutee-2/>
- vii. EY [En ligne]. Four opportunities for enhancing ESG oversight, 2021. Disponible: <https://higherlogicdownload.s3.amazonaws.com/GOVERNANCEPROFESSIONALS/a8892c7c-6297-4149-b9fc-378577d0b150/UploadedImages/ey-cbm-four-ways-to-enhance-esg-oversight-1.pdf>
- viii. Capitals Coalition [En ligne]. A global collaboration redefining value to transform decision making. Consulté le 27 avril 2022 sur <https://capitalscoalition.org/>
- ix. Riggio J., Baillie JE and Brumby S. et coll., *Global human influence maps reveal clear opportunities in conserving Earth's remaining intact terrestrial ecosystems*. *Global Change Biology*; 26(8), 2020. Disponible: <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/gcb.15109>
- x. World Economic Forum. *The Future of Nature and Business*, 2020.
- xi. Tobin-de la Puente, J. and Mitchell, A.W. (éd.), *The Little Book of Investing in Nature*, Global Canopy, Oxford, 2021.
- xii. Locke, H., Rockström, J., Bakker, P., Bapna, M., Gough, M., Hilty, J., ... & Zurita, P. *A Nature-Positive World: The Global Goal for Nature*. Naturepositive.org, 2021.
- xiii. Organisation pour l'alimentation et l'agriculture [En ligne]. *Key facts and findings*. Consulté le 27 mars 2022 sur <https://www.fao.org/news/story/fr/item/197623/icode/>
- xiv. FAIRR [En ligne]. *Where's the beef?* Consulté le 27 avril 2022 sur <https://www.fairr.org/wheres-the-beef/fr/investor-statement-francais/>
- xv. iQAir [En ligne]. *Air quality and pollution city ranking*, 27 avril 2022. Consulté le 27 avril 2022 sur <https://www.iqair.com/ca/world-air-quality-ranking>
- xvi. BNEF [En ligne]. *Global Investment in Low-Carbon Energy Transition Hit \$755 Billion in 2021*. Consultée le 27 avril 2022 sur <https://about.bnef.com/blog/global-investment-in-low-carbon-energy-transition-hit-755-billion-in-2021/>
- xvii. Wall Street Journal [En ligne]. *Biden's \$2.3 Trillion Infrastructure Plan Takes Broad Aim*. Consulté le 27 avril 2022 sur <https://www.wsj.com/articles/biden-set-to-unveil-2-trillion-infrastructure-plan-11617181208>
- xviii. Infrastructure Canada [En ligne]. *Investing in Canada plan funding stream: Green infrastructure*. Consulté le 27 avril 2022 sur <https://www.infrastructure.gc.ca/plan/gi-iv-eng.html>
- xix. Global Infrastructure Hub [En ligne]. *InfraCompass 2020 – Set your infrastructure policies in the right direction*. Consulté le 27 avril 2022 sur <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/global/Documents/Public-Sector/gx-gps-infracompass-2020-report.pdf>
- xx. UN [En ligne]. *Clean water and sanitation: Why it matters*. Consulté le 27 avril 2022 sur https://www.un.org/sustainabledevelopment/wp-content/uploads/2016/08/6_Why-It-Matters-2020.pdf



Contact

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR PLUS D'INFORMATION

 dgia.ca

 linkedin.com/showcase/dgia

Le présent document a été préparé par Desjardins Gestion internationale d'actifs inc. (DGIA) à titre informatif seulement. Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustrations et de discussion seulement. Les renseignements ont été obtenus de sources que DGIA croit fiables, mais ils ne sont pas garantis et peuvent être incomplets. Les informations sont à jour à la date indiquée dans le présent document. DGIA n'assume aucune obligation de mettre ces renseignements à jour ou de communiquer tout fait nouveau concernant les sujets, ou les titres évoqués. Les informations présentées ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achats ou de ventes de titres ou des recommandations de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. Rien dans le présent document ne constitue une déclaration selon laquelle toute recommandation de placement contenue aux présentes convient à la situation d'un investisseur. Dans tous les cas, les investisseurs doivent mener leurs propres vérifications et analyses de ces renseignements avant de prendre ou d'omettre de prendre toute mesure que ce soit en lien avec les titres ou les marchés qui sont analysés dans le présent rapport. Il importe de ne pas fonder de décisions de placement sur ce seul document, qui ne remplace pas un contrôle préalable ou les travaux d'analyse exigés de votre part pour motiver une décision de placement. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion de DGIA. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché représentent un sommaire des observations de DGIA à l'égard des marchés dans leur ensemble à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différentes. Desjardins, Desjardins Gestion internationale d'actifs ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence.

Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.
1 Complexe Desjardins, Tour Sud, 20^e étage
Montréal, Québec H5B 1B2

dgia.ca

 **Desjardins**
Gestion internationale d'actifs